

MONTPELLIER

Journal d'information
municipale

N° 18 - Novembre 79

VOTRE VILLE

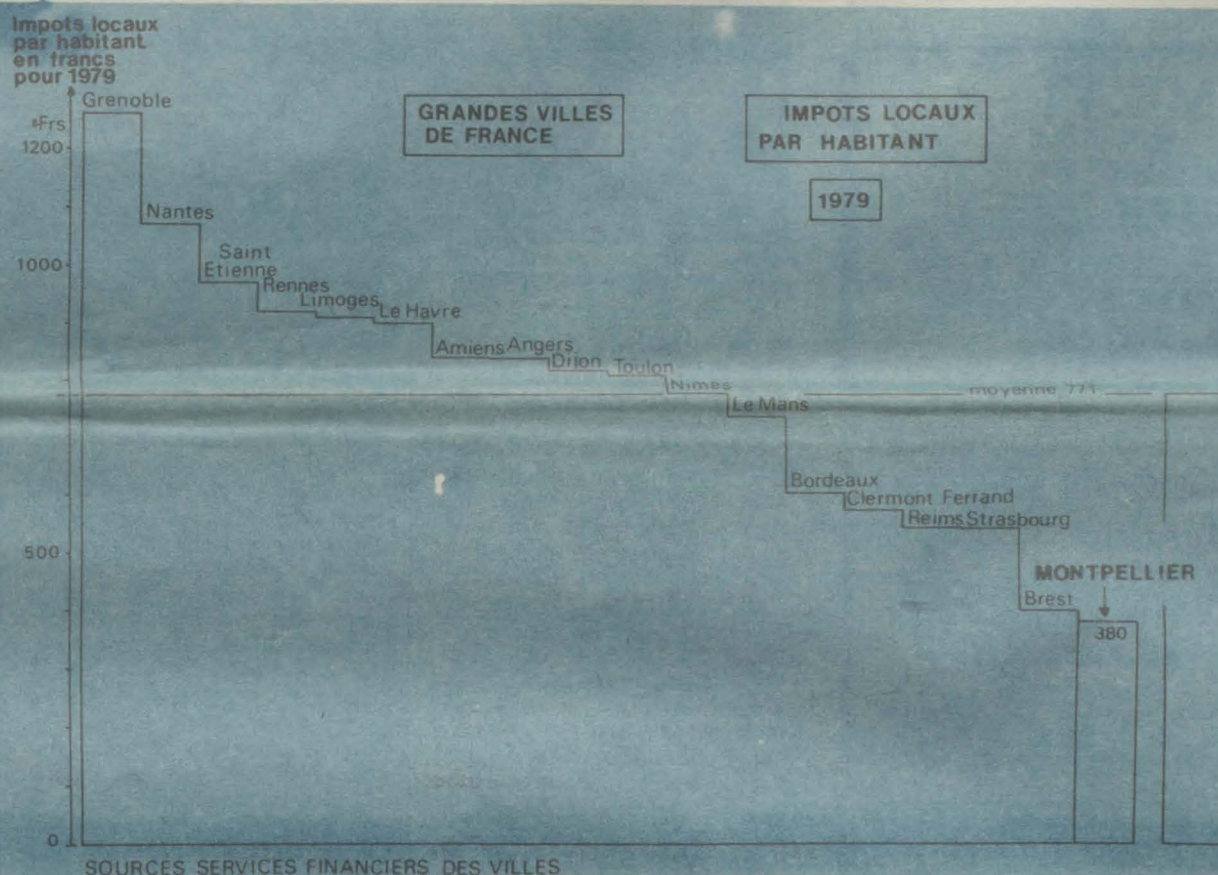
Les impôts locaux à Montpellier

(Voir en pages intérieures)

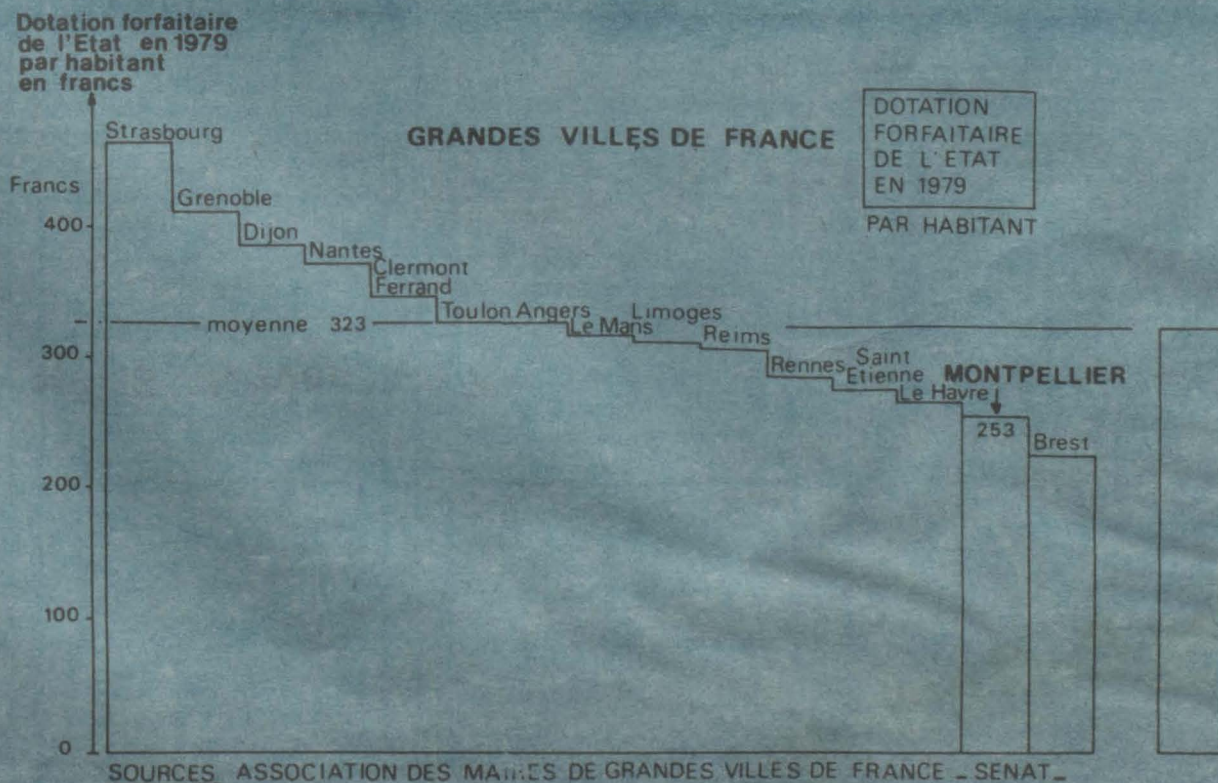
MALGRE DE NOMBREUSES REALISATIONS EN 1979 MONTPELLIER EST :

La ville la moins imposée de France

dans la tranche comparable de toutes les villes de 180.000 à 250.000 habitants
(Montpellier avait au dernier recensement officiel de 1975 197.000 habitants)



Une des villes les moins aidées par l'Etat



bec

FRERES S.A.

- Autoroutes • Aéroports • Ouvrages d'art
- Barrages • Canaux • Bâtiments industriels
- Aménagement portuaires • Equipements collectifs

S.A au capital de 14.020.000,00 F
Boite Postale 10

34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Téléphone Montpellier (67)

75.10.70
Télex 480288

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

EAU POMPE A CHALEUR
GAZ CHAUFFAGE SOLAIRE
CHAUFFAGE CONTRATS ENTRETIEN
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. Bruno
Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPIANE 34000 MONTPELLIER
Tél : 78 48 08

safer
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58 01 11 +

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

km, route d'Arles,
3320 Caissargues
Tél : (66) 84-23-35

les fenêtres en PVC
dimat
• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture,
les profilés sont colorés dans
la masse.

PROUGET
Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

Montpellier : bientôt une nouvelle gare

Inadaptée, inconfortable, inhospitalière : l'actuelle gare de voyageurs SNCF a vécu. Dans deux ans, lorsque les travaux commencés il y a un mois seront terminés, il ne restera plus grand chose du bâtiment que nous connaissons. Seul rappel du passé, la façade à colonnades sera conservée.

Les usagers ne le regretteront pas. Finies les longues minutes d'attente pour garer

son véhicule, pour réserver sa place ou obtenir un renseignement. Plus de bousculade devant le panneau des horaires. Fin 81 Montpellier disposera d'une gare digne d'elle. Et des 10000 voyageurs qui y transitent quotidiennement. Quelques mois plus tard, en octobre 82 le Train à Grande Vitesse reliera notre ville à la capitale en 4 h 37.



1981 : une gare enfin à la mesure de notre ville

Une vieille dame de 117 ans

Construite en 1862 la gare n'était plus adaptée aux exigences du transport moderne. Malgré plusieurs remaniements, dont les derniers en date remontent à 1956. Vingt trois ans durant lesquels la population montpelliéraine est passée de 90 000 habitants à plus de 210 000.

Les 200 mètres carrés du hall actuel sont insuffisants depuis longtemps. Cela la direction régionale de la SNCF et la ville en sont convaincus de longue date. Alors pourquoi ce retard ?

D'une part parce que la SNCF n'a entrepris de rénover ses bâtiments que depuis quelques années. Auparavant elle avait concentré ses efforts sur la reconstruction et la modernisation d'un réseau fortement endommagé au cours de la seconde guerre mondiale. La direction générale a établi un planning de priorité. Chaque ville voulait bien évidemment y figurer en bonne place. Il a fallu que l'ancien directeur régional Gabriel

Sarcos intervienne à plusieurs reprises à Paris pour que Montpellier passe du sixième rang au troisième.

A ces raisons administratives s'ajoute la modification du projet initial. Fin 1976 la SNCF et la ville se mettent d'accord pour construire une nouvelle gare. Celle-ci devait s'élever sur trois étages sur l'emplacement de l'actuel bâtiment dont rien n'était conservé. Résolument moderne la construction devait coûter quelques 15 millions de francs entièrement financés par la SNCF. Inconvénient majeur, la nouvelle gare n'était pas reliée à la gare routière, installée sur la dalle. D'ailleurs la couverture des voies, qui seule permettrait une meilleure liaison entre le pont de Sète et le pont de Lattes, était renvoyée à une date ultérieure et - pour cause !

Ces lacunes ont amené l'actuelle municipalité à demander l'annulation de ce projet. De nouveaux plans ont donc été établis.

Plus fonctionnelle
Ces modifications devaient aboutir au bâtiment dont nous reproduisons ici la maquette. Beaucoup moins agressif dans

ses dimensions et son architecture il est aussi plus fonctionnel.

On a surtout voulu améliorer les accès, ouvrir la nouvelle gare sur la ville. Du premier étage (1500 m²) construit sur une dalle de 2500 m², les voyageurs pourront pénétrer directement dans la gare routière et le parking couvert. Les deux niveaux du bâtiment seront reliés par quatre grands escalators. La circulation sera nettement améliorée devant la colonnade. Enfin un passage souterrain est prévu entre le square Planchon et le hall d'accueil.

Les usagers pourront laisser leur véhicule soit sur la nouvelle plate forme soit au parking couvert. Les personnes venues accueillir ou accompagner des voyageurs auront elles la possibilité de laisser le leur pendant quelques minutes devant la colonnade. Des couloirs réservés seront prévus à cet effet.

Une rampe permettra aux véhicules venant de la rue Jules Ferry d'accéder directement à la plate forme et les habitants du quartier de la rue des Deux Ponts pourront traverser les voies par le hall de gare pour rejoindre directement la Comédie.

Enfin la nouvelle gare s'intégrera dans le plan de circulation mis en place par la municipalité. Dans un futur proche une rampe prolongera la dalle, reliant le pont de Lattes au pont de Sète. Ceux-ci seront doublés avant 1983. L'opération sera financée par le Conseil Général qui s'y est engagé.

Plus confortable

La construction de la dalle doit être terminée à la fin de l'année 1980. On procédera ensuite à celle du nouveau bâtiment. Elle durera jusqu'au 31 août 1981. La modernisation des locaux actuels commencera dès le mois de février de la même année. Les services voyageurs seront alors transférés dans la cour de la gare de marchandise. L'ensemble de l'opération prendra fin au mois d'octobre 1981.

Voyageurs et personnel de la



SNCF disposeront alors de locaux modernes, fonctionnels. On y trouvera un buffet, deux buvettes, une bibliothèque, des téléphones publics, des distributeurs de billets, de photocopies, de confiserie, de titres de transport. Le hall actuel entièrement refait servira de lieu de passage pour les personnes prenant immédiatement leur train. Celles qui stationneront dans la gare pourront se détendre dans une confortable salle d'attente ou flâner devant les boutiques.

Les prestations seront nettement améliorées. C'est ainsi qu'un service complet assurera conjointement les renseignements, la vente des billets et la

réserve. Plus besoin de s'adresser à trois guichets différents. Dix à quinze agents seront affectés en permanence à ce service qui disposera à termes de 8 terminaux d'ordinateur. L'attente sera de plus courte durée et surtout plus confortable puisque de nombreuses places assises seront à la disposition des usagers.

Sur les quais, dans la salle des pas perdus, le buffet etc... un système de télépancartage (écrans de télévision) permettra à chaque instant de vérifier l'horaire de son train, les retards éventuels.

Des bureaux d'accueil et de renseignements de l'office du

tourisme, de la Société Montpelliéraine des Transports Urbains et des taxis seront à la disposition du public.

Par ailleurs les personnes handicapées bénéficieront d'un certain nombre d'aménagements ; guichet à leur portée, passage prévu de quai à quai, toilettes spécialement aménagées, ascenseur reliant la dalle au quai 1.

Enfin un nouveau centre de renseignements téléphonés sera mis en service à Montpellier. Il regroupera tous les appels de l'Hérault.

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lépici, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier Ing ETP

CITRAL

858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques
178

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00

SOCEP

Société de gestion
d'études et de travaux
publics

SOGEA-BALENCY
SOBERA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

Entreprise Générale de Batiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions
chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier

cibat

entreprise de constructions industrielles et de batiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-IQ-LEZ-Tél. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

UAP L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN
9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66 07 20

A. COLLIÈRE et J.M. GALMES
18, Place Rondelet à MONTPELLIER Tél. 92 64 62

FILLIOL-ULYSSE
8, Rue Pagézy à MONTPELLIER Tél. 58 40 65 et 92 39 62

Toutes marques
-Pièces détachées—Electro-Ménager
-Sacs pour aspirateurs

C.P. DEM

Avenue du Mas d'Argeliers
(A côté du Géant Casino)
34000 MONTPELLIER-Tél. (67)92.82.32

MES

MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67

S.E.R.M. **WE** **SM**
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine
B.P. 9033-34041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67)92.88.80

● Un partenaire efficace
et dynamique
pour les collectivités locales
de sa région

● Un conseil et un guide éclairé
pour la réalisation
de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

P. MOURET
le bon pain d'autrefois

5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67)92.76.30

escassut

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

HABILLE L'HOMME
AU MASCULIN PARFAIT

escassut rien au-dessus

LES CHAUMIERES
VILLAS PERSONNALISEES

Votre Maison construite
en traditionnel.

La différence est dans
nos Conceptions
et
nos Prestations.
Pas dans les Prix ... !



SIÈGE SOCIAL

15, Rue de l'Archevêque
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59

AGENCE

18, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76

Je désire prendre un rendez-vous
avec un de vos agents.

NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

ECOLE DES BEAUX-ARTS : 300 ANS ET L'AGREMENT.

Depuis 1970 les Ecoles d'Art sont en mesure de mettre en œuvre la réforme concernant leur enseignement. Les autorités ministérielles n'ayant pas rendu obligatoire la procédure, chaque l'école évolue au rythme de la volonté politique de la municipalité dont elle dépend. Cependant, la mise en œuvre de la Réforme a entraîné un déperissement des anciens diplômés délivrés par les Ecoles en faveur des nouveaux liés aux nouvelles conceptions pédagogiques.

En Avril 1977, lors de la première visite de la Commission des Affaires Culturelles à l'École des Beaux Arts, la question d'obtention du Département ART est posée et dès lors, la Ville n'a pas cessé d'œuvrer dans cette direction.

Deux ans plus tard le résultat est là : par décision en date du 3 Juillet 1979, le Ministère de la Culture et de la Communication accorde l'agrément pour les enseignements du Département

ART à compter de la prochaine rentrée scolaire 1979-1980.

Quelques problèmes subsistent : aménagement des locaux, titularisation des auxiliaires, élargissement des cours périscolaires... La municipalité s'est engagée à les résoudre progressivement, conformément aux demandes du Ministère.

La seule chose qu'il faut regretter est la non participation de l'Etat à l'opération, laquelle doit donner un véritable essor à l'École des Beaux Arts, laquelle a un statut d'École Régionale et rayonne réellement sur le Département.

Nous voici donc face à une école pleine d'espoir, pleine de promesses. Le bilan effectif ne pourra être fait que dans quelques années.

En attendant, nous brosons le portrait passé et présent de l'École :



Il y a 300 ans, en 1679, Jean de TROY fonde l'académie de Peinture de Montpellier. Lorsque on veut donner des lettres de noblesse à l'école des Beaux-Arts de Montpellier, c'est à ce grand peintre académique que l'on fait remonter le mérite d'avoir structuré un enseignement de l'Art de qualité dans notre ville.

Ce n'est pas tout à fait exact. En réalité, dès le XIII^e siècle, l'enseignement de l'Art est compris dans le cadre de l'Université. Curieusement on paraît souhaiter aujourd'hui un retour des écoles dans ce cadre d'origine. Quoi qu'il en soit, on trouve surtout des Académies privées sous l'ancien régime, et celle de Jean de Troy fut certainement la moins éphémère et la plus prestigieuse.

Cent ans plus tard, en 1779, un groupe d'amateurs éclairés s'efforçait de ranimer ce foyer artistique. Ils créaient des cours, et réunissaient des collections. Les destin du musée, qui n'est évidemment pas encore la Musée Fabre, et celui de l'école sont intimement liés. Saluons au passage la lucidité de ces hommes qui coordonnaient activités artistiques de leur temps et prestige du passé.

En témoignage de cet état d'esprit un extrait de la lettre que le citoyen Marc Antoine BAZILLE, Président de l'Administration centrale de l'Hérault adressait au Ministre de l'Intérieur le 22 nivose an sixième de la République (1798). Après avoir demandé un enrichissement aux collections de l'école centrale, le citoyen nommé réclame « quelques tableaux de nos bons maîtres, tels que COYPEL, VOJET, MIGNARD, CARLE VAN LOO, NATOIRE, etc... ».

Ces modèles, ajoute BAZILLE, sont nécessaires pour exciter l'émulation des élèves, leur inspi-

rer le goût du beau et développer en eux le germe du talent. Peu de cités réunissent autant de titres que celle de Montpellier, son climat est propre à enflammer le génie des peintres et des sculpteurs... Montpellier a produit nombre d'excellents maîtres dans la peinture et la sculpture. Les jeunes gens y sont entraînés par un penchant naturel vers les Beaux-Arts. Ils s'y appliquent avec succès. Il ne leur manque que de bons modèles pour leur faire atteindre la perfection.»

Cette demande recevra un écho, plus tard, grâce à CHAPTAL, Ministre de l'Intérieur. On retrouve les collections enrichies d'envois de l'Etat dans le local de l'Athénée, rue des Etuves, qui abrite également l'école de dessin.

La centralisation parisienne

Si nous nous étendons sur cette période, c'est qu'elle est significative. Déjà un certain malaise provoqué par la centralisation parisienne ne va que se développer. Il n'est plus de carrière artistique qui puisse s'imposer sans la consécration parisienne. L'enseignement à l'école sera, suivant les moments, entièrement soumis aux critères parisiens avec parfois des tentatives d'enseignements puisant aux sources du pays. Un exemple de cette soumission nous est donné par le peintre montpelliérain Jean COUSTOU qui prévoyant chez son jeune élève FABRE un brillant avenir le dirige sur Paris dans l'atelier de VIEN, et de DAVID ensuite. FABRE, on le sait, légua ses collections à la ville de Montpellier, et dans sa lettre de donation, on relève cette phrase : « les écoles gratuites de dessin, d'architecture et de géométrie pratique pourront être établies dans le même bâti-

ment si l'espace le permet sans nuire à l'établissement principal.»

Ce qui fut fait. L'école des Beaux-Arts demeurera dans le même local jusqu'aux environs de 1950, époque où l'on décide de transférer l'école dans un des bâtiments de l'ancienne caserne Joffre.

Avant d'aller plus loin, essayons de cerner la forme d'enseignement qui est dispensé. Il suffit de jeter un regard sur le palmarès dont les plus anciens sont conservés à l'école depuis 1911 pour se rendre compte que :

l'enseignement se calque sur celui de l'École Nationale de Paris. Les récompenses se donnent sous forme de médaille, suivant la formule des grands salons parisiens « les artistes Français » et la société Nationale des Beaux-Arts. C'est un fait, les yeux de la province sont fixés sur Paris. Les grands bouleversements de la pédagogie artistique, notamment celui du « BAUHAUS », poussent des ramifications dans de nombreux pays : Hollande, Danemark, Etats-Unis. L'École de Paris sûre de son prestige ne s'en préoccupe pas. A part quelques rares tentatives, la province garde la même attitude d'ignorance ou de défiance. Notons toutefois que cette soumission esthétique n'empêche pas une liberté totale quant à l'étendue des matières enseignées. On les voit apparaître et disparaître au fil des ans suivant, il faut bien le dire, l'attention qu'y portent les municipalités qui se succèdent.

1969 = l'indépendance

On y enseigne l'architecture qui jouit d'un certain renom jusqu'ici. L'atelier de Montpellier,



d'abord autonome, devient un atelier extérieur de l'école de Marseille. Elle reprend son autonomie en 1969 et est séparée culturellement et administrativement de l'école dite « régionale » des Beaux-Arts de Montpellier.

On enseignera à l'école la Stéréotomie qui disparaîtra. Les Arts majeurs, sculpture, peinture, y garderont toujours une place privilégiée. Les maîtres qui en ont la charge y sont toujours des artistes de grande qualité. Je me permets de citer : FOUARD, beau peintre intimiste, GUIGUES qui assurait la direction de l'école et enseignait la sculpture. Elève de RODIN, on peut admirer à l'ancienne mairie une petite fontaine où une figure mystérieuse de jeune femme accompagne de sa flûte de Pan le chant discret de l'eau qui coule. Quelques vers de VERLAINE donnent le ton de cette œuvre que ni le temps ni la mode n'ont atteint. Il eut parmi ses élèves Germaine RICHIER qui avait gardé pour ce premier maître une grande admiration teintée de beaucoup de respect.

DESCOSSY, après y avoir enseigné le dessin, donne à cette école le renom d'un grand atelier de peinture et nombreux sont ses élèves qui atteignent notoriété et prestige.

LES REFORMES

Un second déménagement de l'école est préconisé. Achat de l'immeuble dit « Castelnau », et nouveaux aménagements au 2, descende en Barrat. Passons sur les transactions et réfections. On se laisse séduire par un certain charme des lieux, un parc séduisant et agréable. Mais on ne travaille pas dans un parc. On s'en rendra compte d'autant plus rapidement qu'aux environs de 1960 la première réforme de l'enseignement est entamée. Elle doit aboutir à l'institution du CAFAS (certificat d'aptitude à une formation artistique supérieure). Depuis leur création, les écoles d'Art délivraient elles mêmes leurs propres récompenses. Désormais (point culminant de la directivité parisienne) elles vont avoir à préparer des examens qui porteront l'estampille nationale.

L'adaptation de l'école de Montpellier à cette première réforme va entraîner l'obligation de répondre à de nouvelles exigences : création de postes, révision de l'enseignement parfois tributaire d'une certaine torpeur ;

entrée en compétition avec des écoles dont l'équipement et le personnel enseignant est beaucoup plus considérable que le nôtre.

De cette époque date un renouveau certain.

L'école de Montpellier se distingue alors par les diplômes nationaux de peinture.

La grande remise en question se fera réellement en 1968. Le CAFAS, contesté, est supprimé dès 1969.

La réforme sera longue : discussion, expériences diverses, rencontres, aboutissent à un remaniement profond des structures. Celles-ci s'accompagnent de nouveaux soucis pédagogiques. On peut les résumer très brièvement.

Un premier cycle d'enseignement de base (2 ans) aboutit à l'obtention de 10 unités de Valeur. Accès en second cycle ouvrant sur 3 départements : Département Art, Département Communication, Département Environnement. Pour obtenir l'accès à ces différents types d'enseignement, le ministère décerne son agrément après des inspections multiples et minutieuses. S'avèrent très rapidement les grandes insuffisances d'équipement, de locaux, de personnel enseignant. A un niveau plus éthique, il s'agira d'abattre les cloisons qui existent entre les différents ateliers. La pluridisciplinarité est très fortement recommandée. Elle doit être prise sous la responsabilité d'un coordinateur pédagogique. La culture générale jugée insuffisante sera prise en charge par plusieurs professeurs : Histoire de l'Art et des civilisations, Histoire de l'Architecture, évolution du cadre de vie.

Matières scientifiques : Géométrie perspective, morphologie des structures.

Documentation abondante et diversifiée destinée à mettre les étudiants au contact des réalités culturelles de leur temps. Un documentaliste est exigé également.

Malaise et agrément

Malgré quelques initiatives (atelier de photographie et de sérigraphie) les créations de poste exigées par l'Inspecteur Général demeurent sans suite. Le malaise est profondément ressenti et aboutit à des perturbations et des grèves.

Le dialogue avec l'Inspection Générale reprend dès l'installation de la récente municipalité. Enfin, c'est cette année même, celle du tricentenaire que l'école obtient l'agrément pour l'ensei-

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57

**Les Frères
RUNEL**

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82 27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES
ET DE CHAUFFAGE CENTRAL
ENTRETIEN

Hubert-Louis Pons

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS
Téléphone : 68.00.47

R. C. Montpellier 67-A-587

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompanne
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

COSTE
PEINTURES
papiers peints, peintures
revêtements, moquettes
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
92.55.25

Entreprise
de Charpentes
MALARTHE
Frères

Boulevard Paul-Valéry
Croix d'Argent
34000 Montpellier
Tél : 42-66-63 243

CONSTRUCTIONS
METALLIQUES
- FERRONNERIE
- MENUISERIE
METALLIQUE
- CLOTURES
S.A.E.G.

SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant: Chr. ZAPATA
Tél. 92 02 83

Produits métallurgiques
Découpage de toiles
Fers et Métaux

OTTO LAZAR S.A.
Division REBOUL

Société anonyme
au capital de 57 187 200 F.
34003 MONTPELLIER
QUARTIER PRÉ D'ARENES
BUREAUX : Tél : 92-09-61
CHANTIER : Tél : 92-59-01

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise
COLL Vincent

29, rue de la Condamine
CELLENEUVE — 34000
MONTPELLIER
TEL. 75 64 97

L'informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Mairies de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques)
- Voie (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encasements)
- Paie du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, trépas, cartes électorales)
- Hygiène (fichier vaccinations, relations parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittance)

IBM Usine de Montpellier
La Pompiègnane

27802

SOGELEC

SOCIETE GENERALE
D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93



Sud-Téléphone
Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (67) 73-20-80

GUY DUPUIS

Charcuterie en gros

ATELIER de découpe agréé N° 34-157 H

33, rue de la Cavalerie - Montpellier

Tél. : 72.32.93 +

272

MONTLAUR

ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

287

Felmaud

TEL : 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Atelier de Recherche Théâtrale

Depuis près de dix ans, Georges BAAL, homme de théâtre, mais aussi psychologue et universitaire, poursuit à Montpellier un travail de recherche sur le corps, et produit des spectacles expérimentaux. Après « Les Chants de Maldoror », sur le texte de Lautréamont, présentés l'an dernier dans notre ville, il s'attaque aujourd'hui à Artaud et monte « Je suis un insurgé du corps » d'après les derniers textes de l'auteur, « Suppôts et Supplications ». Ce spectacle a été présenté les 25 et 27 octobre derniers au Théâtre municipal.

L'Atelier de Recherche Théâtrale « Georges BAAL » est une troupe professionnelle de théâtre expérimental. Bien sûr certains comédiens doivent exercer un autre métier, mais le principe de base de cette entreprise, est un engagement total des participants. L'ensemble des activités de chacun tend à se confondre avec sa vie même. L'Atelier mène en quelque sorte une vie communautaire. Il consacre une part importante de ses efforts à une recherche scientifique, connaissance du texte et connaissance du corps, mais aussi à la théorisation et à l'enseignement. Plus originale encore, une partie de cet engagement concerne les applications thérapeutiques de l'investigation approfondie du corps.

Dès lors, les spectacles eux-mêmes, déjà six créations avant celle-ci, dont deux consacrées à Beckett, ne sont plus que la partie immergée de l'iceberg. Ils ne sont pas pour autant les parents pauvres du travail de l'atelier. Les répétitions pour chacun d'entre eux durent en moyenne de 6 mois à deux ans. C'est sans doute le résultat nettement visible de ce travail en profondeur, auquel nous ne sommes malheureusement guère habitués qui ont la réputation de l'Atelier de Recherche Théâtrale à l'étranger. En se déplaçant à Budapest ou à New-York, les « Chants de Maldoror » ont obtenu un franc succès, y compris de critique. Un des mérites de cette troupe qui

compte aujourd'hui 5 comédiens, est peut-être de savoir considérer qu'elle est perpétuellement en train de compléter sa formation. Choisir de travailler sur des grands textes poétiques ne l'empêche pas de consacrer une partie de son temps à l'improvisation. Plus, c'est sans doute cette recherche permanente qui conduit ces acteurs à travailler sur l'ultime remise en question d'un autre « chercheur », Antonin Artaud.

Il faut dire qu'Artaud est pour l'atelier Georges BAAL, de toute évidence, le compagnon de route



idéal. Cette recherche théâtrale sur le corps, la voix, la parole, le cri, la psychanalyse et une approche incessante de l'inconscient, ne peut trouver meilleur objet. « En affrontant Artaud - précise

G. BAAL - nous choisissons de vivre sa souffrance, de plonger dans sa folie, de nous soumettre à un travail douloureux, qui seul permet à l'acteur de s'enrichir et d'enrichir son public ». Comme dans « Maldoror », au-delà de la simple conscience du corps, très à la mode aujourd'hui, c'est l'engagement total de la personne physique du comédien qui nous est ici proposé.

« D'autre part, ajoute G. BAAL - pour la première fois, l'Atelier a fait appel à la musique. Développée au cours des improvisations avec les acteurs, elle n'est ni illustration du texte, ni musique d'accompagnement, mais l'un des éléments intégrés de la représentation, portant elle-même les traces d'Artaud entre son corps et sa folie, son sexe et son esprit. Ce contact créateur entre la parole et la musique, fait partie des recherches personnelles de Jacques SERRANO qui, s'inscrivant dans le courant de la musique contemporaine, tente de créer, avec son trombone, un univers apte à répondre au moindre frémissement de l'inconscient ».

On voit donc que cet « Oratorio pour voix parlantes, trombone, corps et cris sur les derniers poèmes d'Antonin Artaud », plus qu'un simple spectacle, est l'aboutissement d'une démarche qui mérite toute notre attention.

« Je suis un insurgé du corps » a été présenté en avant-première, sous forme de répétitions publiques et d'extraits au Festival de Théâtre Universitaire de Lyon, au Rencontres Théâtrales de Sèvres, et, avec l'accompagnement musical, à Paris, toujours avec un grand succès.

Ce spectacle marque la nouvelle politique de la ville de Montpellier, assurant une plus grande ouverture aux créations originales de la région.

(1) - « Suppôts et Supplications » redécouvert en 1978 est édité chez Gallimard.

Ciné-club Jean Vigo :

programme 79-80

(1) - Ciné-club : le jeudi à 20 h 30 à la Cinémathèque 20, rue Azéma | la rue Azéma est perpendiculaire à la route de Toulouse).

1^{er} trimestre :
- 22 novembre « Le Chant de Jazz » 1^{er} film sonore et parlant.
- 6 décembre « Les Fraises Sauvages » de I. Bergman

13 décembre « Los Olvidados » et « Subida al Cielo » de L. Bunuel.

2^e trimestre :
- 10 janvier « Mabuse » 1922 et « Mabuse » 1932 de F. Lang.
- 24 janvier « La Splendeur des Amberson » de O. Welles
- 7 février « Le Mécano de la Générale » B. Keaton.
- 21 février « Nostératu le Vampire ».

- 6 mars « Les Amants Crucifiés » de Misogushi.
- 20 mars « Les Trois Lumières ».

3^e trimestre :

- 24 avril « Shangai Express » de Von Sternberg.
- 8 mai « Senso » de Visconti.

(2) - Animation des « Amis de Jean Vigo » aux séances « HOLLYWOOD » au cinéma « GAUMONT » le samedi à 14 h.

1^{er} trimestre :
- 17 novembre « Family Plot » Hitchcock
- 1^{er} décembre « La Plus Grande Course autour du Monde » B. Edwards.
- 15 décembre « Missouri Breaks » A. Penn.

Dates pour le 2^e trimestre :
5 janvier, 19 janvier, 2 février, 16 février, 8 mars et 22 mars.

(3) - Manifestations ponctuelles

Week-end organisés par la F.O.L. et animés par les « Amis de Jean Vigo » :

- 24 et 25 nov. : Auteurs Anglais
- 12 et 13 janv. mélos de femmes : Ida Lupino.

- 1^{er} et 16 mars : la classe ouvrière au cinéma.

- Cinéma « LE CLUB » et « Jean Vigo » : du mercredi 20 fév. au mardi 26 au cinéma « Le Club » (à côté fac des Lettres) Semaine du cinéma ITALIEN avec la venue d'un réalisateur.

RENSEIGNEMENTS AU 42.64.36.

MARCHE AUX PUCES DES ARCEAUX



Le Maire et Yves LARBIOU Adjoint, rendent visite, un samedi matin, au marché des Arceaux pour s'entretenir avec les exposants, vendeurs et chaland.

Il va de soi que l'organisation la plus souple possible du marché ne doit, en aucun cas, changer ni son intérêt, ni son étendue, ni la sympathique animation qui le caractérise.

Une réunion de concertation a eu lieu avec tous les intéressés à la Salle Hexagonale de la Mairie, le Jeudi 22 Novembre à 14 h 30.

La Ville de Montpellier qui a la chance de posséder un marché populaire, bien plus vivant que tous les marchés de la région situés dans les grandes villes, tient à conserver ce marché qui concourt à la qualité de la vie.

RENCONTRE ENTRE LA MAIRIE ET LES ENTREPRISES TRAVAILLANT POUR LA VILLE



Le Vendredi 16 novembre, à 9 h, a été inauguré, à la Salle hexagonale de la Mairie, un nouveau type de rencontre entre le Conseil Municipal, les services municipaux et les entreprises de tous ordres travaillant pour le compte de la Ville. Ces rencontres, qui ont réuni près de 150 entrepreneurs, auront lieu au moins une fois par an. Elles ont pour but d'harmoniser les relations, d'annoncer les projets de la Ville et ceux dont elle a connaissance afin d'aider les entrepreneurs à prévoir leur plan de charge.

SOCIETE ROUTIERE COLAS SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

Pour la réouverture d'un chantier rue de Ferran

Le Vendredi 9 novembre était inaugurée la 1^{re} tranche des 212 logements HLM de la cité Vert Bois, construits par l'O.P.A.C. de Montpellier.

A cette occasion, je rappelle que s'il fallait bien sûr se réjouir de cette construction, nous ne devions pas oublier pour autant, d'une part, qu'il existait encore quelques 3000 demandés HLM non satisfaites sur la Ville et que pour la seule année 1979, le chiffre de 2000 demandes serait atteint ;

d'autre part, qu'à quelques centaines de mètres de Vert Bois, l'O.P.A.C. était confronté à l'énorme scandale de l'arrêt du chantier de la rue de FERRAN... 3000 demandes HLM non satisfaites.

Ce chiffre mis en regard des logements HLM annuellement construits, environ 300 pour notre Ville, révèle toute l'ampleur du problème du logement social à Montpellier. En effet alors que s'accroissent les demandes, il existe en même temps des centaines de logements vides, parce que trop chers, de constructions privées.

Une politique hardie de construction du logement social apparaît en vérité comme une des urgences prioritaires, mais il y a des obstacles à surmonter. La responsabilité et les carences de l'Etat sont grandes en la matière.

L'Etat affirme de plus en plus nettement son intention de liquider ce secteur, pour laisser place nette aux grands affairistes des trusts immobiliers.

Aussi nous appelons la population, les travailleurs, à lutter avec

nous pour que l'Etat dégage les moyens financiers nécessaires.

- Augmenter substantiellement l'allocation logement en prenant en compte les charges et élargir son attribution ;

- Rétablir la concurrence entre revendeurs sur les marchés des collectivités locales ;

- Accorder des moyens financiers supplémentaires aux Offices d'HLM pour leur permettre de remplir correctement leur mission.

Dans ce cadre le scandale de la rue de Ferran est exemplaire. Voici 2 ans l'O.P.A.C. s'engageait dans la construction d'une soixantaine de villas HLM ; derrière le quartier de l'Aiguelongue, au-dessus de la vallée du Lez.

Soudain sous un prétexte quelconque, à la suite d'une plainte de quelques privilégiés, l'arrêt des travaux fut ordonné, mettant au chômage de nombreux travailleurs.

BILAN : 1 milliard de travaux sont menacés de destructions et des dizaines de logements destinés à la casse.

Comment accepter ce véritable gâchis matériel et humain !

Aussi avec l'ensemble des travailleurs nous renouvelons une fois de plus l'exigence de rouvrir tout de suite le chantier. Les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités.

Raymond GENIEYS
Conseiller Municipal
Administrateur de
l'O.P.A.C.

Exposition
« Les bijoux
de la mer »

Jusqu'au 6 décembre l'AGEM, 5 rue de la Croix d'Or à Montpellier abrite une exposition « Les bijoux de la mer ». Cette exposition présentée par Madame Gisèle Pérot comprend des objets d'artisanat réalisés en nacre, coquillages, corail, etc...

Un diaporama commente remarquablement monté permettra aux Montpelliérains de mieux connaître les richesses des fonds sous-marins. Une excellente leçon de choses pour les écoliers. L'exposition est ouverte tous les jours, y compris le dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h. Deux nocturnes sont organisées le mardi et le vendredi. Entrée gratuite pour les orphelins et centre d'enfants handicapés.

Quincaillerie de bâtiment OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE PEINTURE, DROGUERIE MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Sté d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvénal-Montpellier
Tél. : 92.89.87

SOPREMA AGENCE DE MONTPELLIER

12, Rue Emile Zola
Tél. : 92.25.57
Procédés multicouches
Isolation thermique
étanchéité élastomère
type soprallène
MAMMOUTH SOPRALÈNE
Références locales :
Municipales - Education Nationale
Généralistes - P.T.T. Industrie Habitat
France-Navette - Bâtiment 8851
3 USINES - 17 AGENCES
A VOTRE SERVICE

Solutions des jeux

En haut : tandem.
En bas : truang.

Réponse : le 1 et le 3.

Mots croisés

M	A	L	S	A	I	N	S
O	R	I	E	N	T	E	E
N	I	E	R	E	R	G	
T	A	V	O	M	I	R	
P	G	I	N	T	E		
E	T	A	L	R	E	G	
L	E	G	E	R	E	A	
L	I	M	C	E	T		
I	N	D	E	F	I	N	I
E	T	N	E	T	O		
R	E	N	T	E	S	N	

257

SOCAF

Société Caloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél. : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

SODETEG

SOCIÉTÉ D'ETUDES TECHNIQUES ET D'ENTREPRISES GÉNÉRALES
- ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
- ARCHITECTURE INDUSTRIELLE
- ENSEMBLES « CLÉS EN MAIN »
Agence de Montpellier - Sofitel - Tél. : (67) 54-04-04
Direction Régionale du Sud-Est
C.D. 20 Route de l'Aéroport - 13127 VITROLLES
Tél. : (42) 89-03-20

236

de 127.000 F à 300.900 F

12 modèles de maisons étudiées et réalisées par la
SACLAR - MAICOS

25 ans d'expérience, 9500 logements livrés, c'est ça la garantie SACLAR
MONTPELLIER - PAVILLON TÉMOIN
R.N. 113, route de Nîmes, LE CRES - Tél. : 70.23.10
Renseignements et visite



Pour une documentation gratuite :
SACLAR 1 bis place des Alliés
BÉZIERS
NOM PRENOM
ADRESSE

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

**ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.**

**POSTES DE
TRANSFORMATION**

**1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79**

Orchestre municipal : animation musicale pour les scolaires

En accord avec le chef d'orchestre du théâtre de MONTPELLIER, les représentants de la municipalité et de l'Académie Musicale Internationale du Languedoc (A.M.I.L.) des séances d'animation musicale pour tous les élèves des CM2 de la Ville seront organisées au cours de la présente année scolaire. Elles prendront la forme de concerts, joués par l'ensemble des musiciens de l'orchestre du théâtre ; commencées au mois de novembre elles se poursuivront les : 20 Décembre, 28 Janvier, 21 Février et 9 Mai à la salle Molière de 14 h 15 à 15 h 05 et de 15 h 30 à 16 h 20.

Pour une meilleure initiation musicale, deux séances par classe sont proposées compte tenu des impératifs de transport. (Piscine, plein-air, voile etc...). Au cours du concert, l'animation sera assurée par M. BERTHOLON le chef d'orchestre. Les transports seront effectués

par les autobus montpelliérains gratuitement.

Un conseiller pédagogique sera présent à chaque séance. Cette initiative devrait répondre à des souhaits exprimés par plusieurs maîtres. La participation de toutes les classes de CM2 de la ville est attendue.

JEUDI 20 DECEMBRE 1979
— de 14 h 15 à 15 h 05 :
Condorcet, Ecole Annexe, Carnot, Barcelone I, Heideberg I.

— de 15 h 30 à 16 h 20 :
Jeu de Mail, Molière, Barcelone II, Cité Astruc, Ferdinand Buisson, Oxford I et II.

LUNDI 28 JANVIER 1980
— de 14 h 15 à 15 h 05 :
Aiguelongue I, Calmette I, Bologne I, Cévennes I, Chamberte I, Auguste Comte I, Ménestrels I, Victor Duruy, Les Tours.

— de 15 h 30 à 16 h 20 :
Baril I et II, Aiguelongue II, Calmette II, Bologne II, Cévennes II,

Chamberte II, Marie Curie, Ménestrels II, Figuerolles I.

JEUDI 21 FEVRIER 1980

— de 14 h 15 à 15 h 05 :
Aiguelongue I, Avenue d'Assas, Petit Bard I, Victor-Hugo, Salammanque, Lantissargues I, Le Lez Rimbaud, Mas Devron I.
— de 15 h 30 à 16 h 20 :
Aiguelongue II, Figuerolles II, Petit Bard II (2 classes à, Jeanne d'Arc, Salammanque II, Lantissargues I, La Martelle, Mas Devron II, J. Mermoz II et I.

VENDREDI 9 MAI 1980

— de 14 h 15 à 15 h 05 :
Louisville I, Hugo, Lantissargues I, Jules Simon (1 classe), Cité Mion I, Jean Moulin, Painlevé, Prés d'Arènes I, J.-J. Rousseau, Sévigné.
— de 15 h 30 à 16 h 20 :
Louisville II, Jeanne d'Arc, Lamartine, Lantissargues II, La Martelle, Cité Mion II, Jean Moulin II, Pas du Loup, Prés d'Arènes II.



Le soir de la première l'orchestre dirigé par M. Bertholon.

**LADA GARAGE
CLAUDE GUITARD
Concessionnaire**
18, rue du Commerce - 15, rue Bourrelly
Tél. 92.44.60 - Montpellier

**ETS BONNIOL
BEAUX ARTS
PAPETERIE
CADEAUX**

14 rue St Guilhem - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 60.63.29

ligneroset
EN EXCLUSIVITE CHEZ RENVIER



les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs...
2 MAGASINS :
LE TRIANGLE
24, Av. Pont JUVENAL
MONTPELLIER

DANCAN
Frères
**MARBRE - PIERRE
GRANIT - GRANITO**

Escaliers - Carrelages
Cheminées - Salle de bains
Chemin des Pointes
34920 LE CRES
Tél. : 70.37.72 308

Maître BERTHOLON. Chef d'Orchestre
ainsi que les Musiciens et Musiciennes de
L'ORCHESTRE MUNICIPAL
ont été habillés par les

"VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND"

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région. 298

SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, LETTRÉS ET LANGUES, MÉDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ÉCONOMIQUES,
SCIENCES ET CONCOURS

Renseignements et inscriptions
de 14 h à 17 h - 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11 302

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIÈRE
Tél. : 92.01.43 305

3 AGE

**Pose de la première pierre
d'un nouveau club 3^e Age**

La ville de Montpellier sera dotée au printemps prochain d'un douzième club du Troisième Age. Cette fois, c'est dans un quartier populaire qui compte de nombreuses personnes âgées que la ville choisit de faire porter ses efforts. Rue de la Cavalerie aux Abattoirs une centaine de personnes pourront être accueillies dans une construction neuve spécialement aménagée avec des salles de jeux, une salle de télévision, une cuisine d'appoint, etc... Le club sera ouvert tous les jours de 10h à 18h et le samedi de 10h à 14h. Des repas seront servis sur place au tarif habituel de 3 F 35 pour les bénéficiaires du Fond National de Solidarité, et pourront être également emportés. Bien sûr une animation est prévue comprenant des spectacles, des séances récréatives, mais aussi des sorties et des voyages. L'ensemble réalise grâce à un emprunt aux caisses d'épargne de la ville et à une subvention de la mairie au bureau d'aide sociale aura un fonctionnement identique aux autres clubs du troisième âge. La dépense moyenne mensuelle sera donc à peu près de 11.800 F. Souhaitons que cette initiative contribuera à conserver la vie de ce quartier original qui est l'un des plus anciens de Montpellier.



Le jour de la pose de la première pierre

De gauche à droite MM. Genieys, Canonge, Conseillers ; Roman, Directeur Général des Services Techniques ; Marinette Barale, Conseillère ; Michel Bêlorgeot, Adjoint ; Georges Frêche, Maire ; MM. Antonini, Conseiller Général et Puccinelli, Président du Bureau d'Aide Sociale.

DEPART SUR LES TOMBES DE FAMILLES EN ALGERIE



Au petit matin, aux Arceaux. Le Maire et Patrick Geneste, Adjoint, s'entretiennent avec le groupe qui doit s'enlever quelques heures après à Marseille pour Oran.

Cette année, ce sont 120 personnes environ qui, en cinq vols successifs, se sont rendues, dans le cadre des voyages organisés par le Bureau d'Aide Sociale, présidé par Michel Bêlorgeot, vers Oran, Bone et Alger.

En espérant que le séjour s'est bien effectué, remercions les employés du Bureau d'Aide Sociale qui ont sympathiquement accepté d'organiser l'accompagnement.

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL

Directeur de la Publication
Michel GUEORGUEFF

Conception : O.F.R.E.S.

Mairie de Montpellier

Imprimerie spéciale
de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57

**AUTO
EXPRESS**
DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

VILLE DE MONTPELLIER
RÉALISATION D'UN CLUB 3^{ème} AGE
Rue de la Cavalerie

Maître d'ouvrage : Bureau d'Aide Sociale

Maître d'œuvre : Services Techniques

Cout de l'Opération : 760.000 FR\$

Ouverture du Club : Juillet 1980

le Président du BAS
Georges FRÈCHE
MAIRE

ENTREPRENEURS

Lot 1	GROS ŒUVRE	entreprise de Maçonnerie L. NAZON Ave de la Pompiègnane
Lot 2	CARRELAGES-REVÊTEMENTS	DEL NEGRO - FOURNIER C.R.L. rue Bourrelly
Lot 3	MENUISERIE BOIS	entreprise de menuiserie René MAS Rue de la Cavalerie
Lot 4	MENUISERIE ALUMINIUM	St ANDRÉ CHABOT - CORNÉRIE Rue Legendre Herail
Lot 5	PLOMBERIE SANITAIRE	entreprise BÉDOÛS et Fils rue de Verdun
Lot 6	ÉLECTRICITÉ	Paul VICTORIA Ave du Père Soulas
Lot 7	PEINTURE Revêtements Muraux	SAMPER et Fils rue des Prusses
Lot 8	VITRERIE MIROITERIE	SOMIVER z.I. de Vendargues
Lot 9	CHAUFFAGE	GUTIERREZ et Fils H.L.M. Aiguelongue
Lot 10	CLÔTURE	S.A.E.G. rue de Lantissargues
Lot 11	EXTINCTEURS	St Henry LELOUP z.I. Chamberte

**un logement ?
une adresse
urbat**

14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à Montpellier
le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue émile forgues
par l'avenue de Lodève
34000 Montpellier

Château d'ALCO
appartements
du studio au 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des avants monts
par l'avenue prof. Louis ravas
34000 Montpellier

le Roc de Pézenas
duplex de 4 à 5 pièces
rue métairie de l'oiseau
et rue de la croix de Figuerolles
34000 Montpellier

les récollets
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue Iakanel
34000 Montpellier

Notre Dame des Champs
villas de 4 à 7 pièces
(prêt p.a.p.)
angle avenue tramontane
rue du boulevard
34920 le crès

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de Bugareil
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés
urbat transactions loue, gère, revend vos appartements
et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

à Nîmes
ALPHONSE DAUDET
appartements du P1 au P5
rue porte de France
30000 Nîmes

à Carnon (ouest)
le kursaal
appartements du 2 au 3 pièces
rue samuel bassager
en première ligne
rive droite
34280 Carnon

à la grande-motte
cap sud
appartements du P1 au P5
la motte du couchant
34280 la grande-motte

les jardins du ponant
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
quartier du ponant
34280 la grande-motte

à Cap d'Agde
les Marins du Cap
marinas de 2 à 4 pièces
les marins du cap
34300 Cap d'Agde

altitude 17
appartements
du studio au 3 pièces
34300 Cap d'Agde

SCOLAIRE

Préparer ensemble le budget 1980

L'élaboration du budget scolaire de la Ville pour 1980 bat son plein. Dès à présent, nous tenons à remercier les associations, les enseignants et les citoyens qui ont participé à la réflexion et à l'action conduites autour de ce budget. Nous leur demandons d'intervenir encore. En effet :

1°) il reste indispensable d'agir auprès du Pouvoir pour obtenir des ressources nouvelles ou des décisions conformes aux besoins. Il en est ainsi notamment en matière de constructions d'écoles : voir le communiqué ci-contre.

Les succès récemment obtenus par l'action des élus (dotation de fonctionnement et remboursement de la T.V.A. plus importants que ce que prévoyait le Pouvoir sur la plan national) montrent que la lutte est efficace.

2°) il reste nécessaire de faire connaître encore à l'ensemble des élus vos opinions sur les priorités à retenir à tout prix dans le budget de la Ville.

Encore un fois, rien ne devrait se décider sans vous.

Jacques BONNET

Maternelle Croix d'Argent : ouverture en janvier.



Le Maire et la Commission Education du conseil municipal en visite sur le chantier accompagnés des enseignants et des parents d'élèves.

Construite sur un terrain de 4.500 mètres carrés en bordure de l'Allée des Platanes, dans le quartier de la Croix d'Argent, l'école maternelle Voltaire sera terminée au mois de janvier 1980 (1). L'ouverture des travaux a eu lieu au mois de juillet dernier.

La définition du programme, l'organisation interne des volumes, les espaces de jeux ont été étudiés en étroite collaboration avec les services de l'Académie, les élus montpelliérains, la directrice et les enseignants de l'école et les services techniques de la ville.

Celle-ci est le maître d'ouvrage de l'opération. Au total celle-ci atteindra un coût global de 3.000.000 F. La ville effectue de

très loin le financement le plus important puisqu'elle a consacré 2.477.630 F à cette réalisation. L'Etat pour sa part a accordé une subvention aide de 441.370 F et le conseil général une subvention supplémentaire de 81.000 F.

Le bâtiment comprend deux niveaux. Au rez de chaussée cinq classes, une salle de jeux, des sanitaires, une tisanerie et une salle de repos.

Au niveau supérieur un réfectoire et un office, une salle d'audio-visuel, le bureau de la directrice, un accueil et un logement de fonction.

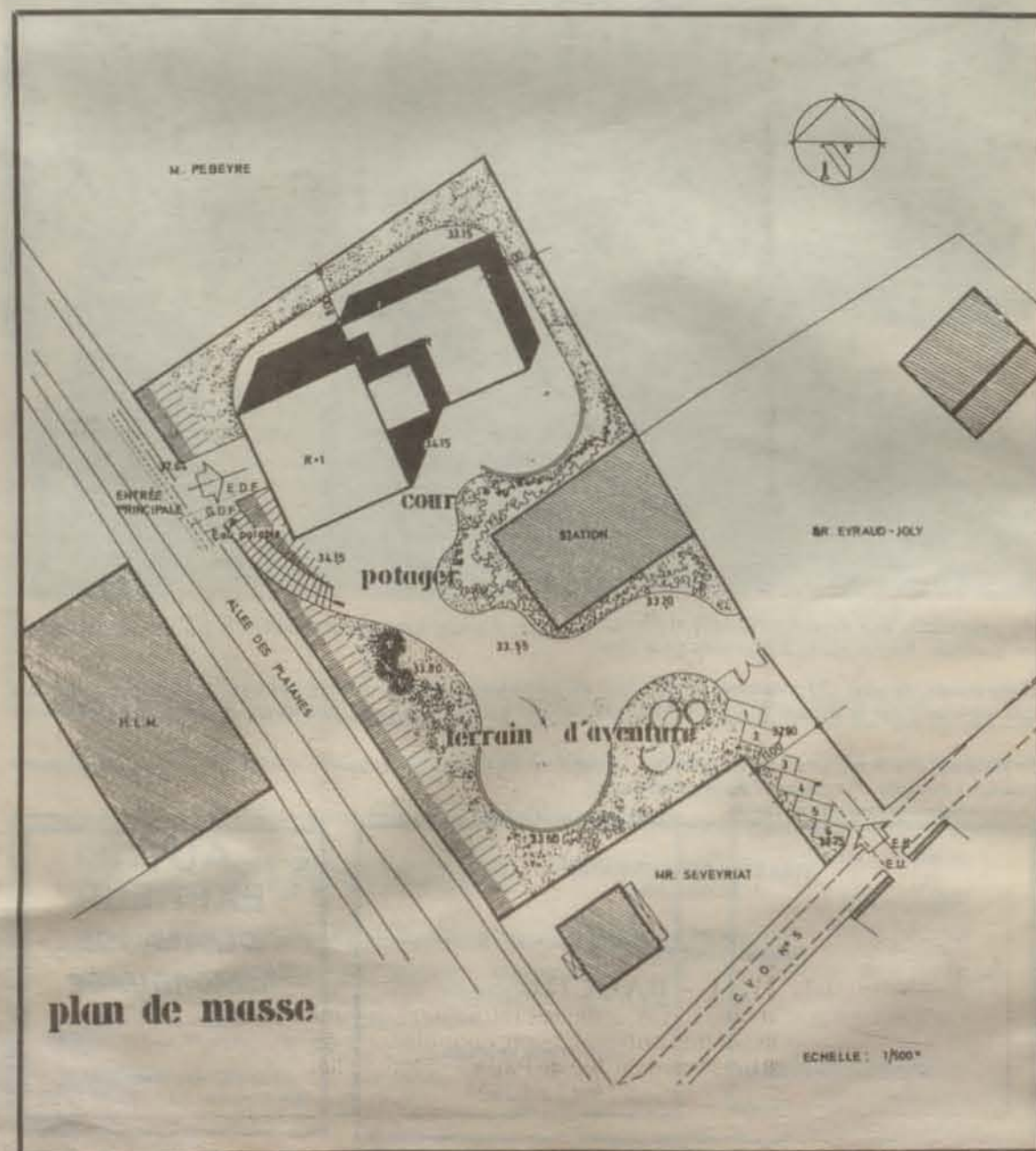
Une rampe intérieure au bâtiment relie les deux niveaux.

A l'extérieur l'espace a été modulé en coins de jeux suivant

un plan de lignes souples et en plantations. Il y aura un théâtre, un potager, un terrain d'aventure, le tout couvrant une superficie totale de 3.000 mètres carrés environ.

(1) Rappelons la lutte opiniâtre qui a été nécessaire pour obtenir la subvention d'Etat bloquée pendant plus d'un an par décision du Premier Ministre. Cette subvention ne représentera d'ailleurs qu'un sixième environ du coût total.

Il reste à obtenir la construction d'une deuxième école maternelle dans le même secteur pour scolariser l'ensemble des enfants dans de bonnes conditions.



plan de masse

Maternelle Jacques Prévert : les enfants, ces artistes



Alain Bonicel devant « leurs » œuvres.

Fatima, Cédric, Mohamed et les autres sont sortis de l'école. Ils ont chanté, dansé, dessiné. Avec leur institutrice, le peintre et Jacques Prévert. Ça a donné un merveilleux poème pictural. Qui égraine ses vers sur une quinzaine de panneaux et une immense mobile. Il y a le voyage, l'hiver, le printemps, les fleurs, la fête, la mer, les maisons aussi, celles qu'on a et celles qu'on voudrait avoir.

Partout le rêve, au gré de la balade du petit train de Jacques Prévert. Une bouffée de poésie. Une belle leçon pour nous, adultes, qui n'avons plus cette merveilleuse imagination.

L'expérience menée à la maternelle Jacques Prévert mérite que de nombreux Montpelliérains la connaissent. L'idée était simple : faire retranscrire par un artiste peintre, avec l'aide des enseignants, les rêves des enfants. Pendant trois mois, chaque

vendredi et samedi, Alain Bonicel, un professeur d'enseignement artistique à Jean Mermoz est venu travailler avec 150 gamins de moins de six ans. Avec l'aide des cinq institutrices et des femmes de service. En trois mois ces enfants défavorisés (il y a parmi eux une grande majorité de petits tunisiens, marocains, algériens, gitans) qui vivent entre les tours des Tritons et celles de Phobos ont fait mille dessins.

Où ils ont parlé de leurs joies... et leurs peines. Madame Pouget la directrice raconte : « un de mes élèves m'a dit : tu sais je te fais ma maison. Parce que tu me la demandes. Elle est

laide. A côté je ferai celle que je veux. « Elle est fantastique. »

Le hall d'entrée, la salle de jeu, le réfectoire, vivent maintenant au rythme de cette musique de toutes les couleurs. « C'est davantage une trace que des modèles » explique Alain Bonicel.

Les enfants lui ont dit leurs rêves, lui leur a prêté sa main, sa technique. Et pendant les vacances d'été il a repris leurs dessins, fidèlement. Pour faire ces merveilleuses fresques qui feraient envie à plus d'un musée. Elles resteront là-bas, à Jacques Prévert. Dans leur univers.

Théâtre Municipal : Programme de décembre

— Jeudi 6 : à 21 h. Dans le cadre des journées franco canadiennes : récital Kenneth Gilbert (clavessin).

— Dimanche 9 : à 15 h. Ballet : le lac des cygnes par le centre chorégraphique du Languedoc. Avec les danseurs étoiles de l'opéra de Paris et l'orchestre du Théâtre de Montpellier.

— Mardi 11 : à 21 h. Dans le cadre des journées franco canadiennes : récital du baryton Bruno Laplante. Au piano : Christian Debaus.

— Mercredi 12 : à 21 h. Le mime Marcel Marceau. Pantomimes de style-Bip. Un spectacle Karsenty Herbert.

— Jeudi 13 : à 21 h. Lucrece Borgia. Mise en scène de Roger Hanin.

— Vendredi 14 : à 14 h 30. Le médecin malgré lui de Molière. Un spectacle Barré-Borrely.

— Samedi 15 : à 21 h. Ballet

de la compagnie Dominique Bagouet.

— Jeudi 20 : à 21 h. Concert symphonique de l'orchestre du théâtre de Montpellier sous la direction de Louis Bertholon. Avec le concours du Clavier Trio Français.

— Vendredi 21 : à 21 h. Feydeaufoles. Avec Dany Carrel, Jacques Jouanneau. Un spectacle Karsenty-Herbert.

— Samedi 22 : à 21 h. Ballet du Rhin. Hommage à Serge Lifar.

— Dimanche 23 : à 15 h. Ballet du Rhin. Hommage à Serge Lifar.

— Lundi 24 : à 21 h. Noël français à travers les siècles. Portanier (basse).

Abonnements pour la saison lyrique. Anciens abonnés : du 3 décembre au 8 décembre. Nouveaux abonnés : à partir du 10 décembre.

Constructions scolaires : le blocage de l'Etat

Lundi 12 Novembre, une délégation du Conseil Municipal composée de Jacques BONNET, adjoint au Maire, et d'André VEZINHET, Conseiller Municipal, a rencontré le Secrétaire Général de la Préfecture et l'Inspecteur d'Académie sur le problème des constructions scolaires du 1^{er} degré à Montpellier.

Ce problème est critique : d'une part en raison des mouvements de population qui imposent la construction d'écoles dans plusieurs quartiers ; d'autre part en raison du retard accumulé par le Pouvoir et l'ancienne municipalité pour la reconstruction des préfabriqués vétustes du Jeu de Mail, des Aiguerelles, etc...

Ce problème est urgent : si un programme important de constructions n'est pas lancé dès 1980, des difficultés considérables vont rapidement apparaître.

Les élus municipaux ont poursuivi 2 objectifs lors de cette rencontre :

1°) Obtenir pour Montpellier en 1980 une dotation en classes plus importante que la dotation de pénurie prévue par le Pouvoir (9 classes).

2°) Obtenir que l'ensemble des constructions nécessaires soit programmé sur 3 ans.

Sur le 1^{er} point, les élus se sont heurtés à l'intransigeance des représentants du Pouvoir ; sur le 2^e point, ces derniers n'ont pris aucun engagement effectif.

En fait, le Pouvoir voudrait contraindre les élus municipaux à répartir ce petit nombre de 9 classes entre plusieurs quartiers, alors que nous n'avons cessé de dénoncer la faiblesse de la dotation d'Etat attribuée au département de l'Hérault.

Ils exigent la satisfaction réelle des besoins les plus urgents.

Certes, les responsables de la Préfecture et de l'Académie considèrent désormais qu'il faut engager la reconstruction du groupe Jeu de Mail. C'est là un résultat acquis par l'action des parents. Il a fallu les ravages des dernières pluies et l'occupation des locaux pour que cette revendication défendue depuis tant d'années fasse un pas en avant. Mais, il faut voir les choses en face : au rythme envisagé par la Préfecture (9 classes pour Montpellier en 1980 dont 6 pour le Jeu de Mail, et cette opération risque d'être remise en cause d'une année sur l'autre. Par ailleurs, le groupe scolaire nécessaire à La Paillade Nord fin 1980 est menacé (3 classes seulement envisagées), et rien de précis ne serait programmé pour les autres secteurs où les besoins revêtent le même caractère d'urgence.

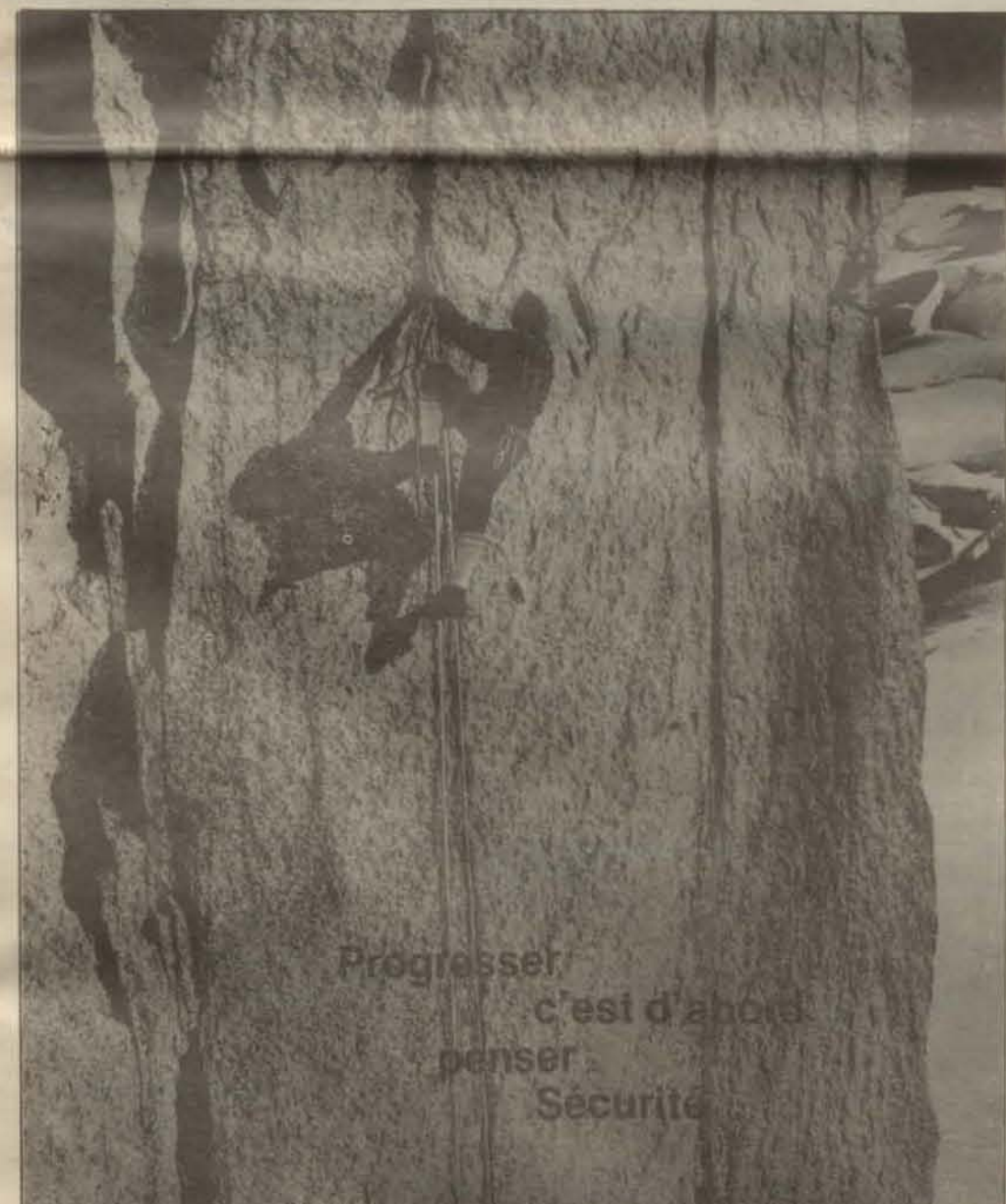
C'est pourquoi les élus en appellent à l'action de tous — pour que l'Etat accorde à Montpellier en 1980 un nombre de classes beaucoup plus conséquent et qu'il revalorise les subventions attribuées.

— pour que le groupe de la Paillade Nord soit construit en 1980 et que la reconstruction du Jeu de Mail soit engagée en même temps.

— pour qu'une programmation effective permette d'envisager entre 1980 et 1983 la résolution des problèmes aux Aiguerelles, à Vert-Bois, à Père Soulas, etc...

Les représentants du Pouvoir viennent de montrer qu'ils entendent la protestation des parents quand elle s'exprime fortement. Ce premier résultat montre la voie. Il est vital que les luttes se développent avec ampleur.

Pour la délégation du Conseil Municipal, J. BONNET



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél : 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

Chauf - Elec

CHAUFFAGE ELECTRICITE SANITAIRE - REGULATION CLIMATISATION - HYDRAULIQUE
GUTIERREZ Fils
5, RUE BONNIER
34000 MONTPELLIER
TEL. 54.14.04

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment
34970 MAURIN
Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98
155

Entreprise Générale

SUAY Fils

SARL

Travaux Publics

34670 BAILLARGUES

Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12
289

Ets ROBERT

Teintes - Stores

6, rue Substantion

34000 Montpellier

Tél : 72-33-03
240



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique

Chauffage électrique intégré

Pompes à chaleur

Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT (suite)

PREPARATION DU BUDGET 80 :

OBTENIR UNE AIDE ACCRUE DE L'ETAT

Traditionnellement, la période de fin d'année est marquée par la préparation du Budget. C'est un moment important dans la vie d'une cité, car il nous permet de construire l'avenir avant tout en observant le passé.

Vous êtes tous concernés par le Budget de la Ville : directement dans votre vie quotidienne.

C'est pourquoi je vous demande de lire ce dossier.

Je sais bien que les questions financières apparaissent parfois rébarbatives pour les non-initiés. Je voudrais vous convaincre du contraire. En effet, par delà les techniques financières, le budget de notre ville pose les mêmes problèmes que votre budget familial. Il faut choisir les dépenses que l'on engagera et déterminer les recettes qui permettront de les financer.

La préparation du budget 1980 est commencée depuis longtemps.

Mais le contact préalable avec la population et les associations est, je m'empresse de le dire, fondamental dans la démarche d'élaboration du budget que nous voulons promouvoir et qui doit être à nos yeux profondément démocratique.

Une réunion aura lieu à cet effet à la Salle Rencontres de la Mairie A(Le Polygone) le jeudi 6 décembre 1979 à 21 heures.

Aujourd'hui, le dossier présenté offre à la réflexion de chacun d'entre nous des données objectives de comparaison avec les autres villes françaises :

En 1979 les impôts locaux payés par les Montpelliérains sont en moyenne deux fois moins élevés

que dans les autres villes de 180 000 à 250 000 habitants. Montpellier est ainsi l'une des villes les moins imposées de France.

Au cœur même du Languedoc-Roussillon, Montpellier, capitale régionale est de loin la Ville la moins imposée, alors même que les services publics et les équipements offerts aux habitants sont d'une autre qualité.

Avec près de 200 000 habitants, Montpellier a fait, depuis trois ans, un effort considérable d'équipement des quartiers et d'animation de la cité. Le déficit hérité qu'il fallut combler dans ces domaines a dû être affronté avec une imposition par habitant basse et une aide de l'Etat très insuffisante.

Car Montpellier est l'une des villes françaises les moins aidées par l'Etat, recevant, par exemple, deux fois moins de subvention pour ses réalisations que la ville de Strasbourg, comme le montre le tableau comparant selon les villes l'aide de l'Etat (appelée dotation globale de fonctionnement : D.G.F.) par habitant, Montpellier est avant-dernière avant Brest.

La comparaison des deux graphiques de la première page du journal est éclairante. L'Etat affirme souvent que la dotation globale de fonctionnement est calculée sur l'imposition locale, ce que traduit le vieil adage : « Aide-toi et le ciel t'aidera ». Ceci paraît vrai si l'on s'en tient à la situation de Grenoble : premier pour l'impôt et second pour l'aide de l'Etat. Il s'avère qu'il n'en est pas en réalité du tout ainsi :

— Strasbourg paie à peine plus d'impôts que Montpellier mais est la ville la plus aidée, pourquoi ?

— Dijon est neuvième pour l'imposition et troi-

sième pour l'aide. Pourquoi ?

— Clermont-Ferrand est à peine plus imposée que Montpellier et cinquième pour l'aide. Pourquoi ?

Il y a des anomalies extrêmement importantes. Ce sont ces explications qu'une délégation du Bureau Municipal, que je conduisais, a demandés à M. le Préfet de Région le mercredi 21 novembre, et demandera ensuite au Ministre de l'Economie et des Finances.

Nous comptons sur l'appui des Montpelliérains pour corriger cette injustice grave de l'Etat qui pénalise nos concitoyens puisque l'aide insuffisante de l'Etat se traduit en augmentation de la fiscalité locale.

Dans le même temps et alors même que les grandes villes doivent répondre aux besoins sans cesse accrus d'une population plus nombreuse, l'Etat procède au contraire à des transferts de charges, engageant ainsi les communes à prendre en compte des services de l'Etat.

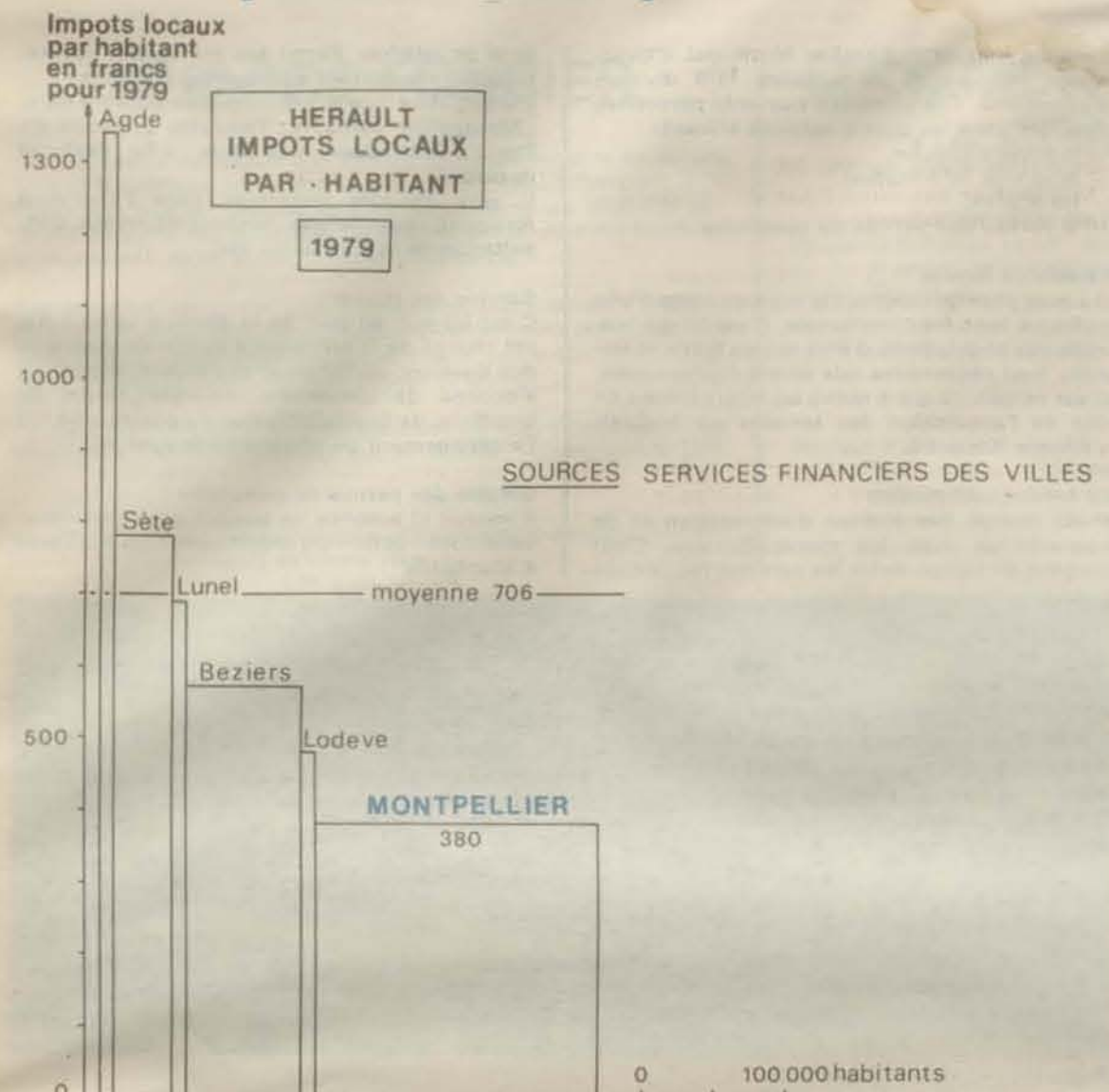
A l'orée du Budget Municipal 1980, nos objectifs sont clairs :

* d'une part, nous ne voulons plus combattre la pénurie avec un budget de misère, et Montpellier doit disposer d'un budget à la hauteur de ses choix culturels, sportifs éducatifs, écologiques et sociaux.

* d'autre part, nous devons demeurer l'une des villes les moins imposées de France, compte-tenu de la situation sociale.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

Comparaison départementale



Nous avons fait figurer ici la taille en population 1975 de la Commune. Petites ou moyennes villes de l'Hérault dépassent, par leur montant d'impôt local par habitant, le chiffre de Montpellier.

Montpellier 1979 : une des villes les moins endettées de France

Nous avons relevé dans le Point n° 374 (du 19 au 25 novembre) un article sur l'endettement des villes. Il confirme notre dossier. Le tableau ci-joint démontre, en matière d'emprunt, l'excellente santé de la ville.

Endettement ville par ville

Officiellement, il n'existe aucun plafond d'endettement pour les communes. Mais les préfets, les organismes prêteurs et les maires savent en général « jusqu'où il ne faut pas aller trop loin ». Financièrement... et politiquement. Le faible endettement des villes placées tout en bas du tableau peut être trompeur : la plupart appartient à des communautés urbaines (Lille-Roubaix-Tourcoing, Lyon-Villeurbanne, Bordeaux, Brest, Strasbourg, Le Mans). Dans ce cas, c'est souvent la communauté qui s'endette pour les grands équipements collectifs. Les chiffres que nous donnons n'en tiennent pas compte - mais les citoyens contribuables devront quand même payer...

En francs par habitant	
TOURS	4 639
SAINT-ETIENNE	4 054
ORLEANS	3 720
NICE	3 685
MARSEILLE	3 504
ANGERS	3 362
DIJON	3 079
LIMOGES	3 065
CAEN	3 052
GRENOBLE	2 991
MULHOUSE	2 901
TOULOUSE	2 802
RENNES	2 762
METZ	2 728
ROUEN	2 573
AIX-EN-PROVENCE	2 538
CLERMONT-FERRAND	2 167
NANCY	2 149
PERPIGNAN	2 144
LE HAVRE	2 091
TOULON	2 073
NANTES	2 046
NIMES	1 984
AMIENS	1 972
REIMS	1 878
BESANCON	1 832
ARGENTEUIL	1 795
PARIS	1 674
LILLE	1 513
MONTPELLIER	1 511
VILLEURBANNE	1 493
LYON	1 445
BOULOGNE	1 371
BORDEAUX	1 230
TOURCOING	1 184
BREST	1 118
ROUBAIX	929
STRASBOURG	745
LE MANS	460

OBSERVATIONS SUR LES CHIFFRES et les GRAPHIQUES

Il semble nécessaire de préciser la nature des informations exploitées et également la signification des rubriques utilisées.

1 - SIGNIFICATION du VOCABULAIRE

Le produit des impôts locaux : il correspond à la somme des postes 77, 75 et 7051, soit respectivement du montant des produits de toutes les contributions directes des impôts indirects (dont la taxe locale d'équipement) de la taxe sur les ordures ménagères.

Les V.R.T. (versement représentatif de la taxe sur les scolaires, sur les spectacles... poste 74) ne sont pas inclus dans ce montant.

L'effort fiscal des ménages pris en compte pour calculer la dotation de péréquation de l'Etat correspond à un coefficient faible de la Taxe Foncière un coefficient fort de la Taxe d'Habitation la taxe sur les ordures ménagères.

Cet effort fiscal ramené à l'habitant semble plus convaincant pour mesurer l'impôt local payé par l'habitant d'une Ville puisqu'il ne prend pas en compte les taxes professionnelles etc...

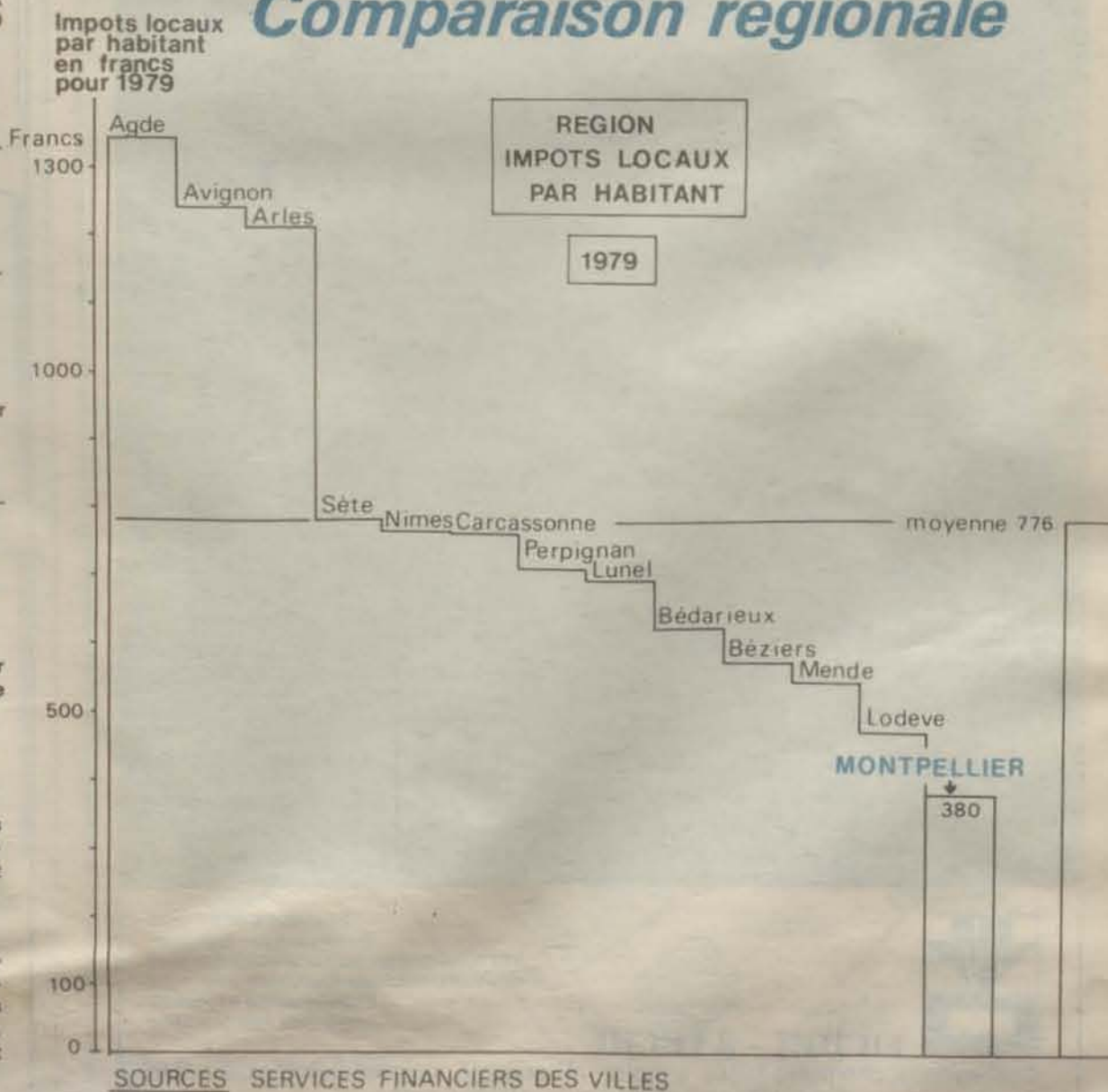
2 - FIABILITE DES SOURCES

Produits des Impôts Locaux Ces chiffres ont été collectés directement auprès des Villes. Ils proviennent des budgets primitifs pour 1979. Les graphiques réalisés permettent de comparer des villes de dimensions voisines et de statut régional proche.

Toutefois, ces données globales ne correspondent pas pour chaque ville au même contenu. Dans le cas de communautés urbaines, et ceci est un exemple parmi les plus flagrants, les villes débudgétisent eaux et ordures ménagères. Peut-on être assuré, dès lors, que les chiffres communiqués par certaines villes sont homogénéisés ?

On remarque, cependant, que ceci ne peut à priori, que renforcer la position de Montpellier en « queue de peloton ».

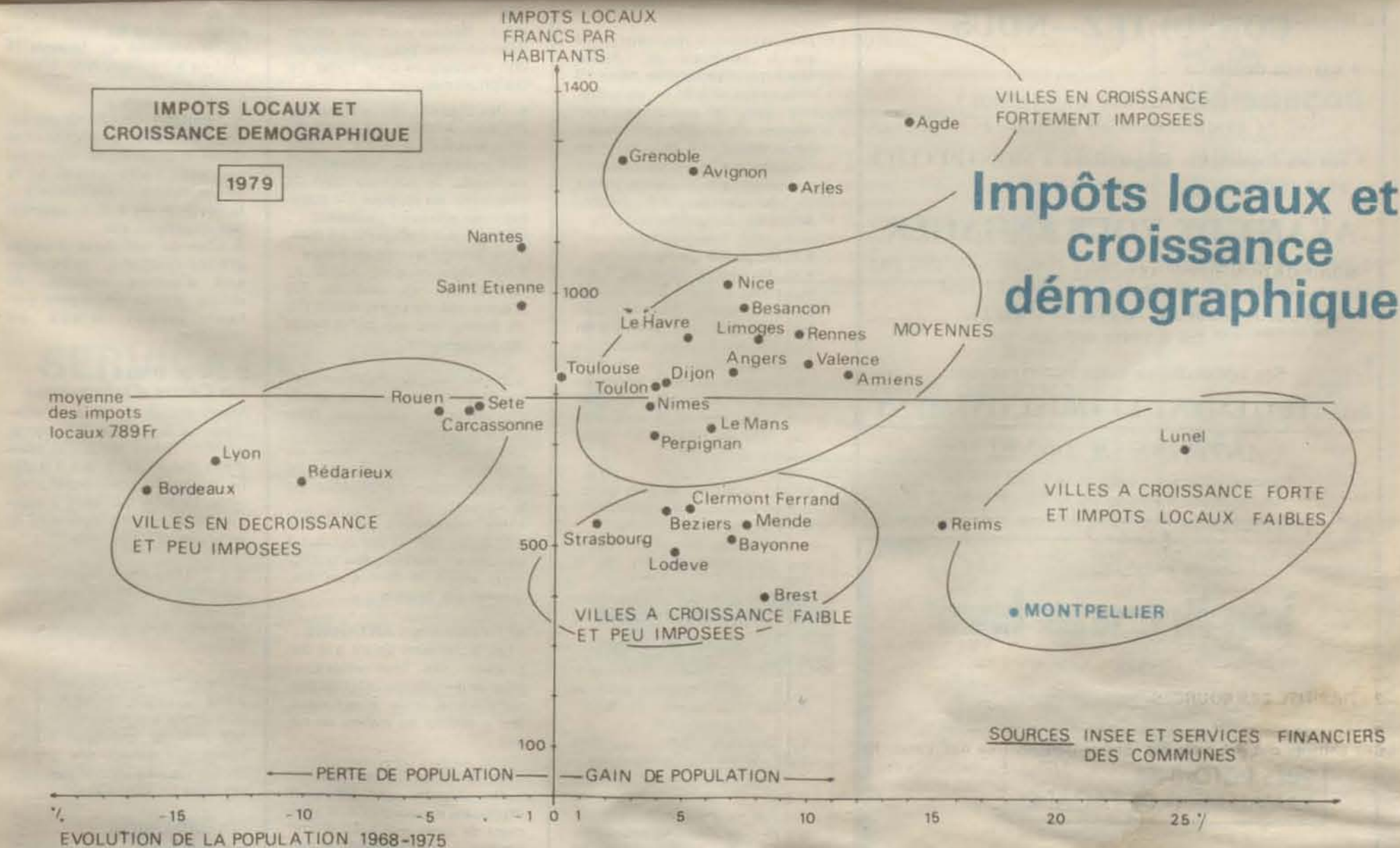
Comparaison régionale



SOURCES SERVICES FINANCIERS DES VILLES

Montpellier atteint ici un impôt local 2 fois moindre que la moyenne, près de Lodève. On remarque le grand écart qui isole Agde, Arles et Avignon. La notion de services équipements et animation réalisée est sans doute un facteur explicatif pour l'ensemble de la courbe.

IMPOTS LOCAUX ET CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



Le graphique situe les villes en fonction de 2 Informations :
 — le taux de croissance démographique de la commune entre 1968-1975 (population sans double compte),
 — le montant des impôts locaux par habitant en 1979.
 Montpellier avec Lunel et Reims, ont des croissances fortes et des impôts locaux par habitant faibles. C'est-à-dire que ces impôts sont très inférieurs à la moyenne, y compris à ceux que payent les habitants de la ville en stagnation ou décroissance démographique.

A ce propos, Bordeaux et Rouen sont placés ici en perte de population car c'est la commune qui a été prise en compte et non l'agglomération (dévitalisation des centres des villes).

Des textes explicatifs ont été inscrits près des paquets de ville de comportement proche. Il est certain que se combinent ici les notions de services rendus à la population, équipements etc... Chaque ville a sa spécificité.

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

Passage Lonjon Tel. 66 09 76

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et du 14 h 30 à 18 h 30 Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement

- en accession
en location

CONSULTEZ-NOUS

- sur vos droits (aide personnalisée au logement)
sur les logements disponibles à MONTPELLIER et sa région

AVANT DE VOUS ENGAGER

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat et la Ville de MONTPELLIER et le Conseil Général de l'Hérault est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront

GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 Mairie de Lunel - Bureau n° 1 - Tel. 71 10 50

batiroustan

RESTAURATION IMMEUBLES RUES PIETONNES RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480 90.28.43 90.28.29 90.28.71

LA MAIRIE A LIVRE OUVERT (suite)

L'Atelier Municipal pal d'Urbanisme

SERVICE FONCIER

Dans le souci d'harmoniser une politique foncière cohérente sur le territoire de la commune, un service foncier a été créé depuis novembre 1978, il doit faire face aux besoins de la collectivité dans des différents secteurs : réhabilitation, équipements collectifs, voirie, réserves foncières, enseignement, sport, social, bâtiments, transports.

Ses moyens d'intervention en dehors des acquisitions amiables sont : les préemptions en ZIF (périmètre urbain) en ZAD (périmètre périurbain). Les réalisations des servitudes inscrites au P.O.S. (voirie-équipement). Les moyens financiers sont prévus au budget de la ville.

1) - La Ville a acquis soit par préemption, soit par acquisition amiable, des terrains non bâtis, des logements, des immeubles : pour l'ensemble 1979.

Table with 2 columns: Montant, Destination. Rows include: 2,4 M.F. - Réhabilitation de logements et équipements collectifs en centre-ville; 3,3 M.F. - Logements et équipement sociaux; 2,0 M.F. - Equipements scolaires; 1,6 M.F. - Equipements sportifs; 1,7 M.F. - Hôtel du Nord - Babotte; 0,3 M.F. - Alignement; 2,0 M.F. - Réserves Foncières.

Total : 13,3 M.F.

- 2) - 24 cessions gratuites soit 5.631 m² au titre des permis de construire.
3) - Extension ZOLAD : 100.000 m², 1,5 M.F. - B.P. 79.
4) - Pour l'élargissement de la rue du Professeur Blayac, après 14 négociations, il a été cédé 7.000 m² au prix de 300.000 F (B.P. 78).
5) - Budget Foncier 1979.
B.P. + B.S. 79 16,4 M.F.
Dépenses 13,3 M.F.
Solde 3,1 M.F.

SERVICE DES ETUDES

I - MONTPELLIER AUJOURD'HUI REHABILITATION DU CENTRE VILLE : QUARTIER CANDOLLE-SAINTE URSULE

- Début des Etudes par l'Association de Restauration Immobilière (A.R.I.M.) le 7 mars 1979.
D.C.M. du 22 mai 1979 décidant d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.
Signature le 22 mai 1979 d'une préconvention pour l'amélioration de 35 logements pour un montant global moyen de 2 100 000 F de travaux pour une durée maximum de un an.
L'A.R.I.M. doit remettre d'ici la fin de l'année son étude et les propriétaires privés peuvent depuis le 26 septembre 1979 bénéficier des aides prévues dans le cadre de l'opération.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
Etude par l'A.M.U. des résultats de l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols à la suite de la mise en révision au 19 septembre 1978 et du rapport du commissaire enquêteur.

- Première réunion du groupe de travail le 6 juillet 1979. Etablissement de la procédure de révision par l'Atelier Municipal d'Urbanisme. Des architectes urbanistes sont délégués dans les quartiers pour réaliser des études partielles avec les habitants des quartiers.

- Octobre 1979 : une exposition dans le Hall de la Mairie retrace les étapes et la méthode de révision du P.O.S.
Début des études par quartier : Octobre 1979

II - ETUDES DE DEPLACEMENTS

- Poursuite des études de restructuration des réseaux de transports en commun.
Poursuite des études de réseau réservé aux deux roues légers.
Réflexions sur une politique du stationnement en centre ville.
Etude des voiries primaires du quartier d'Antigone.
Sécurité piétons aux abords des écoles.

Créé en juin 1977, l'Atelier Municipal d'Urbanisme est devenu en octobre 1978 division d'urbanisme. Elle y emploie quarante personnes réparties dans les quatre services suivants :
- le service foncier,
- le service information,
- les études,
- le bureau des permis de construire.

Le service foncier : Il a pour principal objectif la mise en place d'une politique foncière communale. C'est lui qui procède aux acquisitions d'immeubles (bâti et terrains nus) nécessaires aux divers équipements. C'est ce service qui a mené les négociations en vue de l'acquisition des terrains sur lesquels s'élèvera Antigone.

Le service information : Il est chargé des actions d'information et de concertation avec les montpelliérains. C'est l'organe de liaison entre les services techniques

et la population. Parmi ses principales réalisations les expositions et enquêtes suivantes : «Montpellier hier», «Montpellier aujourd'hui», «Montpellier demain», l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols, «Se déplacer demain». Il aura un rôle important dans l'opération Antigone : expositions, dossiers de presse, consultation de la population etc...

Service des études : C'est lui qui, au sein de la division urbanisme, est chargé de la révision d'étude, du montage des dossiers, de l'analyse des divers projets... Il s'occupe de circulation, d'aménagement de quartiers, de la réhabilitation du centre ville, de l'aménagement du plateau piétonnier etc...

Service des permis de construire : Il instruit et autorise les travaux pour toute nouvelle construction ou modification de bâtiment à Montpellier.



Préparation d'une exposition

INFORMATION - CONCERTATION

1) LES EXPOSITIONS

Une expérience nouvelle !... tel est le sentiment de l'Atelier Municipal d'Urbanisme début 78 lorsque les actions de concertation avec la population vont débiter. Pour cela, une équipe sur le papier : l'A.M.U. pour les expositions. Ces expositions sont complétées par des audio-visuels réalisées par le V.A.L. (Vidéo-Animation-Languedoc).

1.1. Un passé glorieux
45.000 visites, plus de 3.850 signatures lors des trois expositions Montpellier Hier, Montpellier Aujourd'hui, Montpellier Demain, des dizaines de réunions sur les lieux d'exposition ou dans les quartiers tel est le bilan glorieux de la campagne d'information active menée en avril, mai, juin 1978 par l'Atelier Municipal d'Urbanisme.

Pour recadrer ces trois importantes actions de concertation, nous dirons :
- Montpellier Hier est un historique du développement de la Ville,
- Montpellier Aujourd'hui montre la multiplicité des problèmes d'organisation de la Ville,
- Montpellier Demain pose le problème du devenir de Montpellier à travers l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols.

1.2. Octobre 1978 - octobre 1979 : Bilan des Expositions
Après l'audace, le dévouement, la détermination de l'équipe du Printemps 78, octobre 78... de nouvelles structures, de nouvelles responsabilités en grand nombre pour l'atelier devenu Division Urbanisme... mais un programme tout aussi chargé que dans le passé est envisagé.
OCTOBRE 78 : La Ville de Montpellier est présente à la Foire Internationale de la Vigne et du Vin, les Montpelliérains découvrent dans un stand original par

son aménagement, une approche des problèmes de déplacement. Rendez-vous est donné dans un mois pour une exposition d'envergure pour traiter de ces problèmes.
5 DECEMBRE 78 : «Mieux se déplacer demain» est inaugurée dans le Hall de la Mairie. Au delà des problèmes de déplacements motorisés, le nouveau plan de circulation est proposé à la population en affirmant clairement : «Priorité aux transports en commun, priorité aux deux-roues» 7 500 visiteurs sont fidèles au rendez-vous, et plus de 700 d'entre eux ne manqueront pas de donner leur avis sur le cahier des suggestions.

1.3. Les perspectives : un programme d'information et de concertation pour les trois mois à venir.
a) exposition : «Le retour du P.O.S.». Le message essentiel de cette action d'information est le suivant :
«Vos remarques sur l'expo P.O.S. en juin 78 ont conduit à sa mise en révision. Aujourd'hui nous allons la faire ensemble, quartier par quartier...»

b) l'information ANTIGONE : «Les techniciens seront à la disposition des Montpelliérains» pour leur présenter ANTIGONE, répondre à leurs questions, leur présenter les ateliers de travail.

Dans la foulée de ces journées portes ouvertes, une exposition expliquant le pourquoi et le comment de cette opération d'aménagement sera inaugurée et sera présentée en permanence sur le site même d'Antigone. A cette occasion, les premières esquisses du projet par BOFILL seront présentées aux Montpelliérains... ils pourront juger et donner leur avis.

Enfin, un «stand» d'information permanente permettra aux Mont-

pelliérains de suivre l'évolution de ce projet. Celui-ci sera installé en plein centre du Polygone au rez-de-chaussée du Triangle (à côté de la boutique New Man).
1.4. Conclusion
A l'horizon fin 79/80, beaucoup de travail se profile côté Division Urbanisme, en ce qui concerne l'information et la concertation : ANTIGONE... la révision du P.O.S. quartier par quartier... etc.
A côté de ces deux grandes préoccupations, précisons que d'autres actions, de moins grande envergure certes, seront mises en chantier...

2) S.V.P. URBA : Un Centre d'Information
Inscrit depuis un an sur l'organisme de la Division Urbanisme, «S.V.P. Urba» est sur le point d'être réalisé. Situé face à la sortie du centre commercial Polygone, ce local permettra d'informer, le public dès décembre 80 en un lieu d'accès facile.

S.V.P. Urba devra répondre aux questions posées par les montpelliérains et leur éviter «des balades» dans les bureaux de la Mairie.

Lorsqu'une question trop complexe est posée, un rendez-vous sera donné à la personne intéressée avec le technicien «Urbanisme» qui tiendra une permanence régulière de quelques heures dans les locaux.

3) CONCLUSION
En conclusion, nous pouvons constater que la Division Urbanisme a su se doter en un an et demi d'une «structure» qui traite l'information dans le domaine de l'Urbanisme
- production de l'outil information : expositions, audio-visuels,
- concertation avec la population, les comités de quartier, les associations.

LOGEMENTS et PERMIS de CONSTRUIRE

Le nombre d'arrêtés de permis de construire délivrés depuis 1975 est en constante évolution. Le rythme de progression oscille entre 4 et 8 % par an. Au 31 avril 1979, ils atteignent 253 arrêtés soit 182 pour la Ville et 71 pour la Préfecture.

Table with 4 columns: Year (1975, 1976, 1977, 1978) and 2 rows: Ville, Préfet. Total row shows 575, 611, 661, 690.

La Ville a traité du 1er janvier 1975 au 31 avril 1979, 1.935 arrêtés. La progression globale sur 4 années est de 14 %.

Table with 4 columns: Year (1975, 1976, 1977, 1978) and 2 rows: Ville, Préfet. Total row shows 133, 103, 138, 102.

En 1979, 74 arrêtés de refus ont été prononcés par la Ville, 5 par le Préfet. 203 nouvelles demandes de permis de construire ont été déposées. On enregistre une régulière progression des arrêtés délivrés. Pour les arrêtés délivrés par la Ville, les refus sont en moyenne de 30 %. En 1978, ils n'ont atteint que 21,7 % alors qu'en 1975 ils dépassaient 32 %. La Préfecture délivre, pour l'ensemble des arrêtés, environ 8,5 % de refus (en 1977, 15 %).

Table with 4 columns: Year (1975, 1976, 1977, 1978) and 2 rows: Logements déclarés achetés, Logements déclarés achetés studios/chambres.

En 1979, à la fin des quatre premiers mois, 765 logements ont été déclarés achevés, dont 325 studios et 14 chambres. La progression du nombre de logements représente, à MONTPELLIER, un accroissement d'environ 4 % du Parc existant chaque année. Les variations du nombre de logements achevés traduisent pour leur part, le rythme de la construction et celui du marché. On peut enregistrer, en 1976, un tassement (moins 4 %) puis une augmentation sensible des logements achevés en 1977 (plus 38 %). En 1978, on enregistre une faible baisse (4 %) par rapport à l'année précédente, exceptionnellement dynamique. En 1979, l'estimation semble confirmer ce mouvement de ralentissement relatif entamé en 1977.

Soleg VOTRE ENTREPRISE REGIONALE 5 rue COLIN - MONTPELLIER, 34000 TEL 92.68.84 MAISONS FOUGEROLLE

Berliet Renault Vehicules Industriels France V.I. s.a. Succursale de Montpellier Z.I. de la Lauze 34430 SAINT-JEAN DE VEDAS ouvert de 4 h 30 à 20 h 15 Tél. : 42.44.00

Spapa Etanchéité asphalte et multicouche Couverture et bardage V.R.D. Trottoirs-Chaussées Sols industriels Aires sportives

ETS Clément Mège Spécialiste de l'entretien en collectivité TEMANA - JOHNSON MINNESOTA - CLAUDE LOTUS

Société Environnement Déchets Industriels et Ménagers SEDIM Siège Social : 10, rue de la Roseraie 34170 Castelnaud-le-Lez

TRANSPORTS FILHOL & FILS Service rapide et régulier Marseille, Montpellier et Perpignan MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL S.A.R.L. Tél : (67) 92-33-23

clémançon COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE FORCAGE agence du sud-est route de Nîmes Z.I. de Montpellier 34920 LE CRES

APPAREILS SANITAIRES ET ACCESSOIRES Expo Sanit 41, Rue Chapal 34000 MONTPELLIER Tel. 92.10.41

la maison occitane Pour que votre confort dure longtemps Construite Brique par brique quel que soit votre problème consultez-nous...! garantie de remboursement et de livraison MONTPELLIER 34000 tel 72 19 37

Source du Lez = une richesse inestimable pour Montpellier et sa région

La consommation d'eau a doublé en 20 ans à Montpellier. Les installations actuelles de Portaly et de la source du Lez ne sont plus suffisantes. Notamment en période de sécheresse. Il était donc urgent d'établir une politique de l'eau.

On aurait pu construire une seconde usine du type Portaly. Très onéreuse, cette solution avait un autre inconvénient : elle aurait rendue la ville encore plus dépendante de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc.

On savait depuis longtemps, depuis les premiers travaux de Jacques Avias, professeur de géologie à la faculté de Montpellier, que la source du Lez contenait de très importantes réserves non exploitées. Les récents sondages effectués à la demande de la ville ont confirmé cette hypothèse. Alimentée par un impluvium calcaire de 400 Km² la source du Lez pourrait fournir entre 2 000 et 2 400 litres par seconde. Son eau, protégée de toute source de pollution chimique et industrielle, est très pure et revient nettement moins cher à la ville que celle du Bas-Rhône. Autant d'atouts qui ont amené la municipalité à mieux utiliser cette source. Elle a présenté son projet au cours d'une conférence de presse le 8 novembre dernier.

D'immenses réserves

Participaient à cette conférence M. Dugrand, adjoint à l'urbanisme ; M. Saumade, maire de Saint-Mathieu de Tré-

viers et président du Conseil Général ainsi que des représentants des syndicats d'alimentation en eau et des municipalités concernées par ce projet.

Raymond Dugrand expliquait que de récents sondages et explorations avaient prouvé que la source du Lez dispose de très grandes réserves. Les plongeurs de la COMEX ont en effet trouvé, à 520 mètres de la vasque et à une profondeur de 113 mètres, un puits sans fond très important.

Cette découverte a permis à la ville et aux géologues d'établir un projet d'exploitation ambitieux. Il consiste à installer, à la verticale de ce puits, à 25 mètres à l'intérieur du plateau, une usine souterraine. Elle permettra de capter, à l'aide de trois pompes immergées plus de 2 000 litres à la seconde (voir ci-contre).

Ce procédé fait appel à une technologie de pointe. Et il a été élaboré avec une volonté politique de concertation entre Montpellier et les villages limitrophes. On sait que les syndicats d'alimentation en eau du nord de notre ville ont toujours craint que ces pompages à la source du Lez ne soient effectués à leur détriment.

« Un bien public »

La municipalité montpelliéraine a voulu que toutes garanties leur soient données. C'est pourquoi elle passera une convention avec les villages concernés. Elle leur assurera la quantité d'eau dont ils ont besoin. C'est une conception nouvelle de l'utilisation de l'eau. Une source est un bien

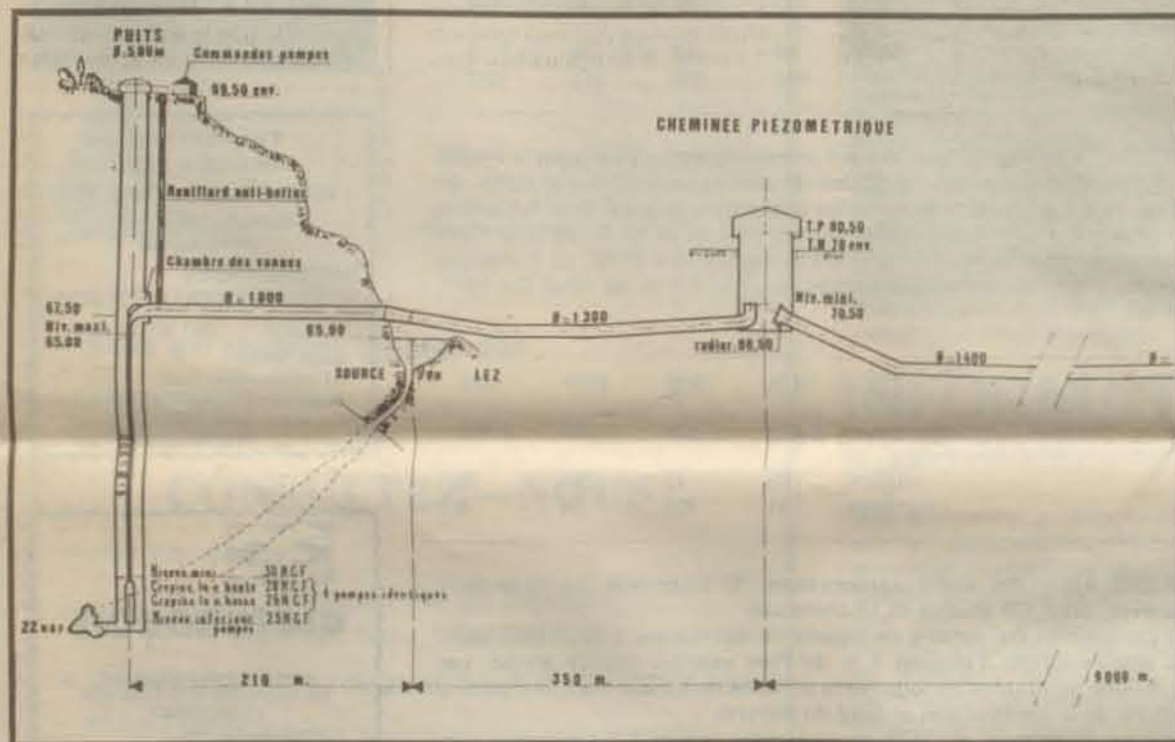
public dit Raymond Dugrand. Qui ne doit pas être utilisé au profit d'une seule ville. Jusqu'ici on avait considéré que Montpellier, en vertu de droits séculaires qu'elle avait sur la source du Lez, pouvait utiliser son eau comme bon lui semblait. Nous avons voulu associer à notre projet toutes les collectivités locales dépendant du bassin de la source.

En tant que maire de Saint-Mathieu de Tréviers et président du Conseil Général Gérard Saumade devait se féliciter de cette coopération communale. « Il est heureux dit-il que les agriculteurs du nord de Montpellier ne soient pas sacrifiés. Il faudrait que cette opération soit menée de pair avec une réelle politique d'irrigation ». Il insistait alors sur la nécessaire interconnexion des villages de la banlieue montpelliéraine sur les canalisations futures. Il reste à signaler que le conseil municipal de Montpellier s'est prononcé pour la création d'un syndicat d'investissement. Celui-ci regroupera le conseil général, le syndicat du Pic Saint Loup, le SIVOM de Maugic et la ville de Montpellier. Ce syndicat pourrait être ouvert à d'autres organismes qui en feraient la demande.

Pour ce qui concerne le contrat avec la compagnie du Bas-Rhône, Raymond Dugrand rappelait qu'actuellement la ville avait un contrat de 145 millions de centimes par an avec cette société. Que Montpellier utilise son eau ou pas. Lorsque la source du Lez dit-il produira 2 000 litres à la seconde il faudra soit dénoncer ce contrat, soit le conserver pour avoir une réserve de sécurité.

Georges FRECHE
Maire

Technologie de pointe



Ouvrage de captage, galerie en charge, équipement de pompage, télé-surveillance, l'ensemble du projet présenté par la municipalité au cours de la conférence de presse du 8 novembre

dernier fera appel à des techniciens de pointe. Un puits d'accès de 5 mètres de diamètre, creusé à la verticale de la limite repérée de la chambre permettra de parvenir à l'usine

souterraine et servira au passage du matériel pour l'entretien des pompes. On a étudié également la possibilité de creuser non pas un, mais deux puits de 3 mètres, dont l'un déboucherait directe-

ment dans le bâtiment de commande.

L'usine souterraine (11 m de haut, 7,6 m de large et 15,5 m de long) abritera les groupes électropompes, le réservoir antibellier, les vannes de sectionnement.

C'est peut-être au niveau des forages que la technique sera la plus sophistiquée. Trois forages de 50 mètres de long, de 1,80 mètre de diamètre seront creusés sans emploi d'explosifs, pour ne pas risquer de créer d'éboulement. Ils seront réalisés par une machine. Garantie supplémentaire : pour éviter tout effondrement, chaque forage sera équipé d'un tubage en acier de 8 mm d'épaisseur.

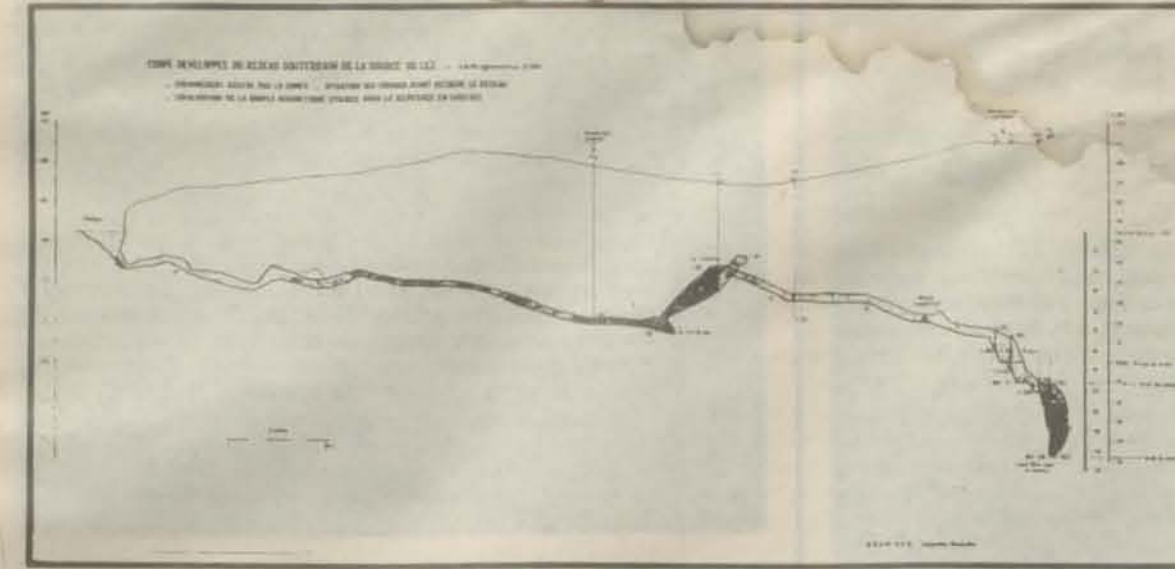
La ville pourrait faire procéder au percement d'un 4^e forage qui permettrait de pénétrer directement dans la source.

Trois groupes de pompes immergées refouleront 2 000 litres seconde, à 53 mètres en dessous de l'usine. On a un moment envisagé d'utiliser des pompes verticales. Mais aucun fabricant au monde n'a encore réalisé des pompes avec des arbres aussi longs (53 mètres). On semble donc pencher vers la solution des pompes immergées. Elles ont un rendement légèrement inférieur (5 %) mais sont plus fiables.

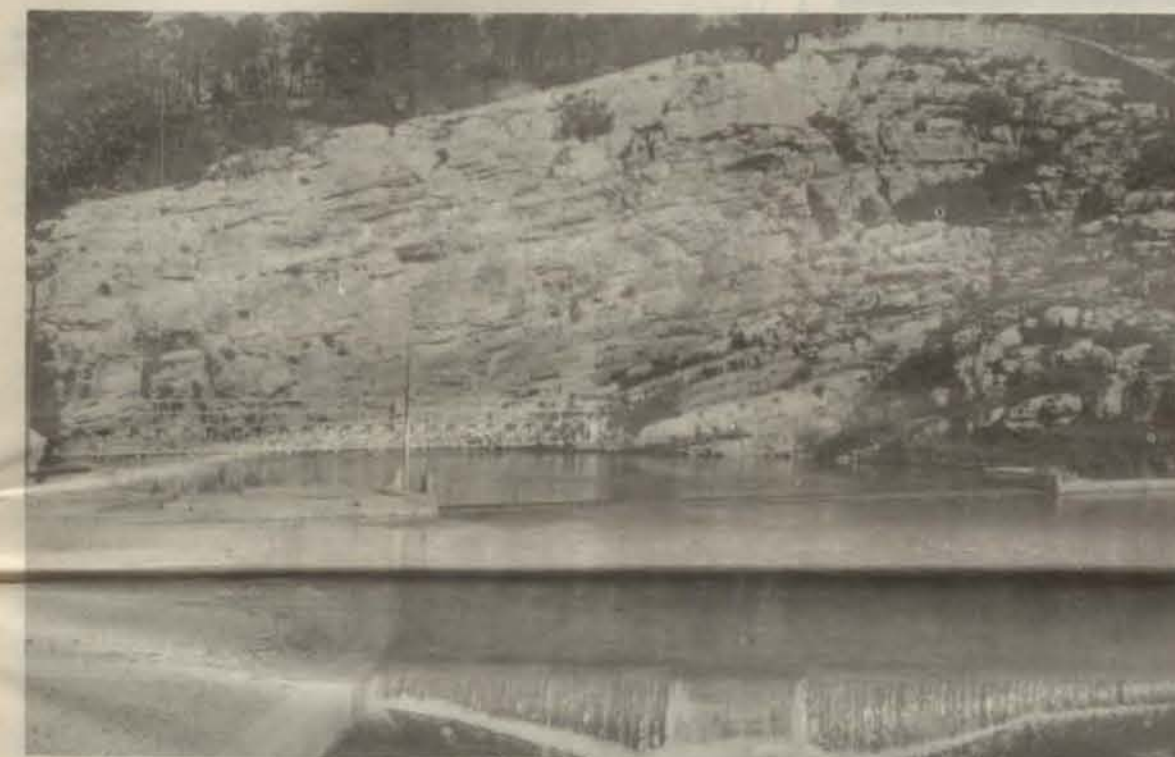
L'eau refoulée par les trois pompes empruntera une galerie de 1,80 m de diamètre et de 205 mètres de long. Celle-ci débouchera à 30 mètres en amont de la vasque où elle se raccordera aux canalisations de liaison (voir croquis).

Pour ce qui est des bâtiments signalons que le poste de livraison, de dimensions très réduites, sera construit sur un terrain appartenant à la ville, à proximité du débouché de la galerie en charge. Il abritera les cellules moyenne tension d'arrivée de l'énergie électrique fournie par la coopérative d'électricité de Saint-Martin de Londres. Implanté à proximité immédiate du puits d'accès, le bâtiment de commande comprendra un poste de transformation, des cellules de protection et les tableaux de commande et de surveillance locale.

Pour la surveillance des installations, toutes les informations sont ramenées par lignes PTT spécialisées et par voie hertzienne (secours) à la source du Lez et au centre hydraulique de Montmaur. Ce qui permet un contrôle des installations 24 h sur 24. Enfin le limnigraphe installé dans la vasque par la Direction Départementale de l'Agriculture permet de connaître à tout instant le débit de la source.



Depuis 1765



Titulaire d'un droit historique sur la SOURCE du LEZ remontant à deux siècles, la Ville de Montpellier a été longtemps alimentée en eau par cette ressource originale. C'est le célèbre aqueduc de PITOT, réalisé en deux phases dont la première en 1765 et la seconde en 1859, qui en a été longtemps le véhicule indispensable. Cet ouvrage est toujours en service et régulièrement entretenu.

Jusque dans les années 1930, il a permis l'alimentation de la ville à partir du seul aquifère karstique de cette taille aussi proche d'une grande ville.

LES HESITATIONS DE LA VILLE MOYENNE

Dès 1931, par un décret en Conseil d'Etat du 14 août, la Ville de Montpellier avait pu porter à 400 l/s son droit de prélèvement, d'ailleurs assorti d'une grande obligation d'alimenter le fleuve lui-même par un débit maximum de 160 l/s. La pose d'un très gros collecteur de 1 m de diamètre, en

1934, a permis de répondre aux besoins de la ville pendant une vingtaine d'années.

Mais les années de forte croissance arrivent. En 1954, la Ville compte 91 000 habitants ; elle ignore qu'elle en comptera 210 000 en 1979.

En 1962, la Ville moyenne qu'est devenue Montpellier a le choix entre deux ressources en eau. Historiquement, son attitude apparaît comme le reflet des hésitations d'une ville moyenne, peut être insuffisamment sûre de ses choix.

Deux possibilités donc en 1962 :

- Amener et traiter l'eau brute du canal du Bas-Rhône Languedoc,
- Exploiter cette immense ressource régionale aux portes de la ville qu'est la Source du Lez.

Comme d'autres de ses voisins, Montpellier opte en 1962, à hau-

teur d'une installation de 500 l/s, pour l'eau brute du Bas-Rhône.

Dès cette époque, un débat passionné de deux ans avait opposé à la Compagnie du Bas-Rhône, Jacques Avias, professeur à la Faculté des Sciences de Géologie et Techniques de l'Eau, qui voit dans la Source du Lez des capacités d'alimentation jusque alors insoupçonnées.

Une nécessité pour la grande métropole

La consommation individuelle d'eau a doublé en vingt ans à Montpellier comme ailleurs. La population de Montpellier, qui détient le ruban bleu de l'expansion démographique, a également doublé en vingt ans.

La capacité des installations en place est utilisée au maximum. On pompe jusqu'à 1 100 litres par seconde en pointe à la Source du Lez. Un nouvel seuil est franchi, un nouveau choix est à faire. C'est ce qui a motivé la recherche d'une meilleure exploitation de la source.

Encore mal connue

Depuis toujours la source du Lez a motivé les hommes, les uns, dès 1859, en vue de son utilisation pour la ville de Montpellier, les autres par le défi à la connaissance que pose son régime d'écoulement.

Dès 1949, des plongeurs essayèrent de reconnaître la fameuse vasque et son goulet.

Mais il fallut attendre 1965 et 1967 pour que les premières plongées avec du matériel « moderne » permettent une reconnaissance jusqu'à la côte moins 25 mètres (par rapport à la vasque) et sur une longueur de 200 mètres.

En 1971 une plongée du G.E.P.S. de Marseille permit une reconnaissance jusqu'à la côte moins 42 mètres. Puis le même groupe, en 1972, atteint la côte moins 52 mètres après avoir reconnu une longueur de galeries de 320 mètres. Il faut saluer au passage le courage de ces hommes nageant dans une eau où la visibilité maximale est comprise entre 1 et 3 mètres à l'intérieur d'un « boyau » de largeur très variable se rétrécissant parfois à moins de 3 mètres, le tout sous une pression atteignant plus de 40 tonnes au m² !

1979 : un exploit de niveau mondial

Enfin en 1979, à l'occasion du concours lancé par la Ville pour la réalisation du captage profond de la Source, un nouveau pas très important a pu être franchi, grâce à la Société COMEX dont la renommée n'est plus à faire. Munis de combinaisons étanches, maintenus en équilibre par les bouteilles d'air elles mêmes, les plongeurs, réalisant une prouesse de niveau mondial, ont permis de faire un pas décisif dans la connaissance de l'hydrologie de la Source du Lez. Ils ont constaté que le conduit ne se prolongeait pas suivant le dernier axe observé, mais débouchait dans une chambre verticale de près de 30 mètres de hauteur où il se perdait.

Néanmoins, après une longue et harassante recherche, le conduit était retrouvé, sous un angle différent puis suivi sur plus de 120 mètres, jusqu'à la côte reconnue de moins 75 mètres. A ce

niveau, il descendait de façon très abrupte, suivant le pendage des couches tel un véritable « puits » sans fond, mais à moins 75 mètres (sous 75 tonnes de pression, au m²) et à plus de 520 mètres de la vasque, les limites ultimes techniques de la plongée « libre » étaient atteintes. Aller au-delà, était mettre en jeu la vie même des hommes. D'autant que les pluies menaçantes du mois dernier déclenchaient les naissances de véritables courants très dangereux. Aussi de nouvelles techniques devaient être mises en œuvre, (cloche de plongée, mélange gazeux hélium / oxygène) pour poursuivre cette fantastique aventure et il sera nécessaire de les entreprendre à partir de puits de descente artificiels arrivant directement dans le « puits » terminé, qui vient d'être reconnu.

Et l'avenir ?

Le concours actuellement dans la phase de jugement des offres, doit permettre de définir le meilleur mode de captage possible, à partir de ce nouveau point ultime repéré. La Municipalité a demandé que la solution retenue puisse permettre un accès direct au conduit karstique par une cloche de plongée.

Cette disposition, permettra alors aux plongeurs de s'affranchir des 520 premiers mètres de plongée et d'atteindre directement le « puits » repoussant alors les possibilités de plongée vers des abîmes encore inconnus.

La Municipalité, a à cet effet, décidé dès maintenant sous la direction de M. PALOC du B.R.G.M. de réperer, au sol, l'emplacement du puits terminé. Une quinzaine de sondages ont été effectués qui ont permis en outre de définir la dimension de la zone de captage possible. Une méthode entièrement nouvelle par mesures au SONAR a enfin permis de reconstituer la forme même du conduit naturel. Cette dernière méthode réalisée sous 70 mètres de rocher peut d'ailleurs être considérée comme une « première » mondiale.

Ce nouveau captage deviendra donc le départ d'une nouvelle aventure dans le tracé capricieux de ce réseau karstique.



Travaux terminés en 1982

L'enquête d'utilité publique pour cette opération a débuté le 20 novembre dernier. Elle durera un mois. Les travaux devraient en principe débuter au début de l'année prochaine. Pour la réalisation de l'usine souterraine et le pompage la Compagnie Générale des Eaux est actuellement lauréate virtuelle de l'appel d'offres. Des entreprises régionales seront associées au projet.

Les travaux devraient être terminés en deux ans, deux ans et demi soit au cours du premier semestre 1982.

Le coût total est estimé à 2,5 milliards de centimes. Il sera supporté entièrement par la ville de Montpellier. Pour l'interconnexion le conseil général apportera son aide (500 millions de centimes), 420 millions resteront à la charge de la ville.

Société Languedocienne de Véhicules Industriels.
SO.L.V.I.
Le Rieucoulon
34430 - SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Tél. : (67) 42.60.88
CONCESSIONNAIRE
IVECO 291 **UNIC**

Entreprise
JEAN GENIN
BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
54, av. du Pont-Junéal
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 92-96-55

Modern' einture
DECORATION
moquette
papier peint
peinture
vitrerie
6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

JEAN LEFEBVRE
TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

SPORTS

Un stade Claude Béal



Depuis le 10 novembre dernier le stade de la Rauze porte le nom de stade Claude Béal, en hommage à ce pionnier du football à Montpellier, Président de l'AS Saint-Martin. De nombreux sportifs et personnalités ont participé à cette émouvante cérémonie, aux côtés de la veuve du grand sportif et de jeunes footballeurs.

BIENTOT LE PONT JUVENAL SERA TERMINE

Dans quelques semaines, le Pont Juvenal construit par le Département de l'Hérault et la Ville de Montpellier sera ouvert à la circulation. Il comporte une piste cyclable qui s'intègre à l'axe cyclable que la Ville met en place entre le Centre et Carnon. L'ancien pont, revendu par le Département, devra disparaître avant les pluies de printemps. Remarquons cependant que les travaux d'élagage et de nettoyage du lit de Lez, de la source jusqu'au centre

Des locaux pour l'OMS



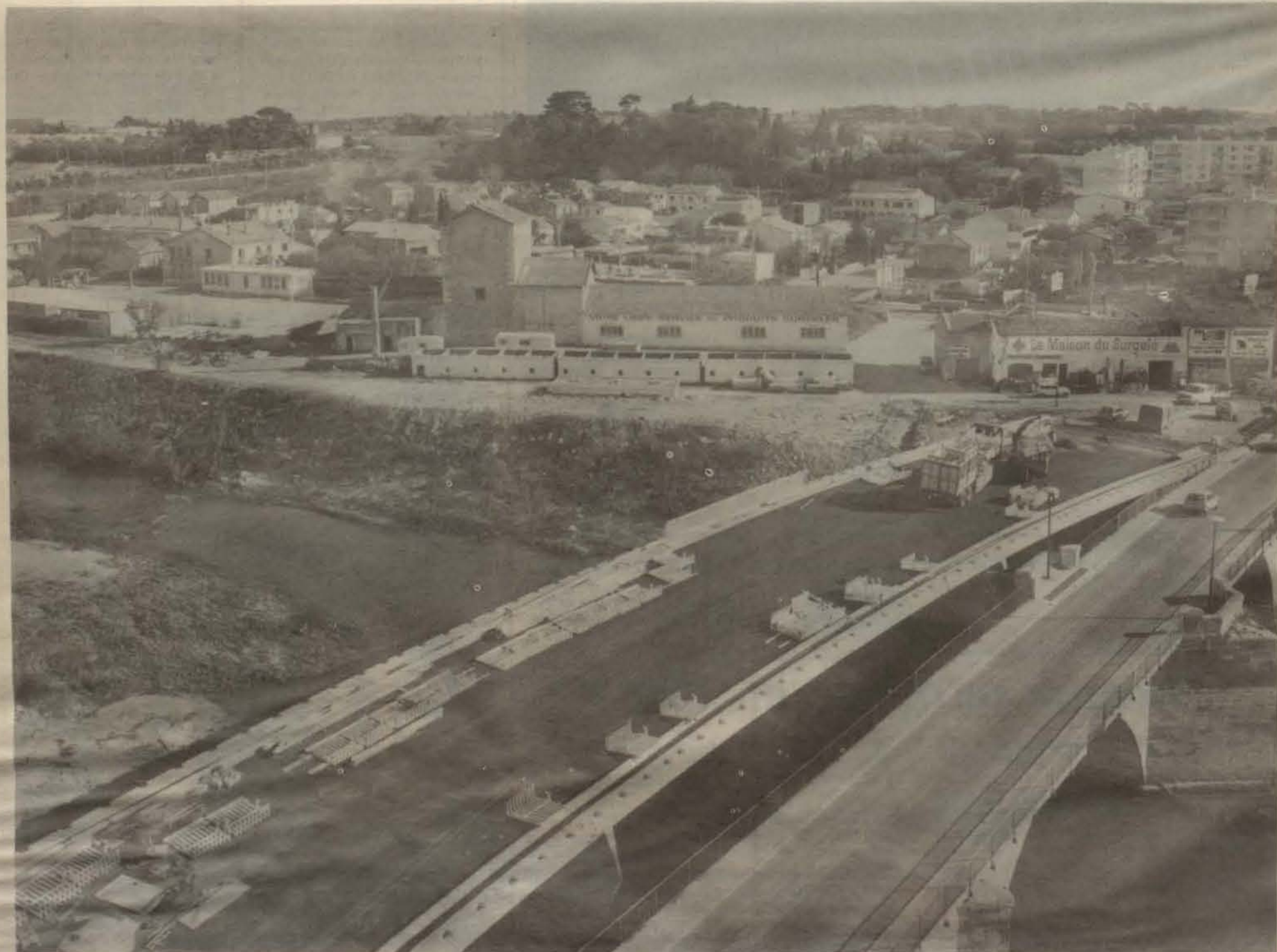
Depuis quelques jours l'Office Municipal des Sports dispose de locaux, rue Bastion Ventadour, dans l'ancien parc du génie. La mairie en effet a procédé à son intention à la rénovation de trois bureaux et d'une salle de réunion. Créé à l'initiative de la municipalité, l'OMS dont le bureau et le comité directeur sont constitués poura désormais assurer des permanences et recevoir les clubs dans ses murs.

Légende :
Le jour de l'inauguration. On reconnaît de gauche à droite : MM. Charles Claude, Conseiller ; Saumade, Président du Conseil Général ; Mahé, Secrétaire Général de l'OMS ; Rigal, Conseiller ; Georges Frêche, Maire ; Péraldi, Adjoint aux sports.

ville, effectués fin 1977 et début 1978, se sont révélés extrêmement efficaces. Les pluies enregistrées à l'automne 1979 ont été bien plus importantes que lors de l'inondation de 1976 qui avait inondé tout le quartier de la Pompiègne, aux environs du Stade Richter. Or, cette année, les dégâts sont infiniment moindres dans le même quartier. Les travaux de calibrage menés conjointement par le Conseil Général de l'Hérault et la Ville de Montpellier, déjà entamés sur Lattes,

continueront dans le centre de Montpellier sur le Lez, coordonnés par Raymond Dugrand, Adjoint à l'Urbanisme et Conseiller Général du Canton de Palavas, Lattes, Montpellier.

Ultérieurement, une série de lacs collinaires réalisés sur la commune de St-Mathieu-de-Trévières, permettront d'obtenir une régularisation totale de la rivière, (les lacs collinaires : il s'agit de petits lacs de forage réalisés sur les petites rivières).



Inauguration du dénivelé de la Chamberte

Le passage dénivelé de la Chamberte a été inauguré vendredi 9 novembre. Il s'agit d'un passage à niveau séparé entre la voie express, avenue de la Liberté et la voie reliant le quartier de la Chamberte à la route de Lodeve. Cet endroit est particulièrement fréquenté par les riverains et les personnes qui travaillent au lycée du Mas de Tesse. Si l'inauguration symbolique n'a eu lieu que le 9 novembre, les travaux eux sont terminés depuis juillet 1979... Etaient présents à l'inauguration : M. Frêche, MM. Couderc et Bosc conseillers généraux ; M. Saumade président du conseil

général, M. Tailhades, président du conseil régional, M. Lambert, Préfet de région ainsi que des membres du conseil municipal. Dans son discours, M. Frêche a précisé que la réalisation du projet avait coûté 4.600.000 F, il a également précisé le retard de l'opération dû à des modifications du système d'écoulement des eaux.

Ce passage contribue à l'amélioration de la viabilité d'un quartier. La Chamberte - Cité St-Gely - sur lequel la municipalité fait depuis quelques temps un effort particulier d'aménagement et d'animation.

Notre photo : on reconnaît de gauche à droite, MM. Bosc et Couderc, conseillers généraux ; Frêche, Maire de Montpellier ; Lambert, Préfet de région ; Tailhades, président du conseil régional ; Saumade, président du conseil général ; Velay, adjoint au maire et Charles Claude, conseiller municipal.



Les DELEGATIONS des ADJOINTS et CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. ANTONINI Pierre
Conseiller Municipal, Conseiller Général, délégué aux relations avec les Syndicats extérieurs à la Mairie et aux Sociétés d'Economie Mixte.

Mme BARALE Marinette
Conseiller Municipal, déléguée au Centre Marie Calzergues et à la mise en place d'un centre d'accueil pour itinérants.

Mme BARQUERO Cécile
Conseiller municipal, déléguée à l'accueil dans les écoles et aux relations avec le Centre Aéré de Villeneuve-les-Maguelonne.

M. de BEAUSSIER Louis
Conseiller Municipal, délégué aux fêtes, halles et marchés, aux relations avec l'Armée, à la coordination du fonctionnement des divers ateliers des Services Techniques Municipaux, à l'exception du garage municipal.

M. BELORGEOT Michel
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux affaires sociales, aux élections et contributions, aux questions relatives à l'aéronautique, à l'Université du tiers-temps.

M. BERNO Jean-Luc
Conseiller Municipal, délégué aux relations avec le Sport Universitaire et aux relations avec les Syndicats étudiants.

M. BESSIERES Emile
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué à la Foire Internationale de la Vigne et du Vin.

M. BONNET Jacques
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux affaires scolaires.

M. BOSC Alain
Conseiller Municipal, Conseiller Général, délégué au Centre International des Jeunes.

M. CADILHAC Jean-Claude
Conseiller Municipal, délégué aux problèmes relatifs à la drogue, à la protection de l'enfance et de l'adolescence, à l'enfance inadaptée et aux relations avec les gitans.

M. CANONGE Jean-Pierre
Conseiller Municipal, délégué aux problèmes relatifs à la sécurité, aux relations avec les Mutuelles Agricoles et la Chambre d'Agriculture.

M. CLAUDE Charles
Conseiller Municipal, délégation de signature pour l'ordonnement des dépenses, les législations et certifications diverses, ainsi que pour la correspondance administrative courante.

Délégué aux fêtes populaires dans la Ville, aux Anciens Combattants et aux Oeuvres Sociales.

Mme CLAVIER Madeleine
Conseiller Municipal, déléguée aux relations avec l'Association des Maires de France et aux expositions : Musée Fabre, Salle Frédéric Bazille, Salle Pétrarque, hall théâtre.

Mme CRESPIY Aline
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, déléguée aux problèmes du tourisme (accueil de Montpellier, etc...) et aux relations avec le Syndicat d'Initiative et la population.

M. DOUMENC Luc
Conseiller Municipal, délégué aux bâtiments communaux, sauf les bâtiments scolaires, dans le cadre de la Commission d'Urbanisme.

M. DUGRAND Raymond
Adjoint au Maire, Conseiller Général, Officier d'Etat Civil, délégué à l'urbanisme, à l'équipement urbain et aux travaux publics.

M. FAUCHARD Christian
Conseiller Municipal, délégué à l'école des Beaux-Arts.

Mme FENOY Josette
Conseiller Municipal, déléguée au Musée Fabre et à la bibliothèque Municipale.

M. GENESTE Patrick
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux relations artisanales, industrielles et commerciales.

M. GENIEYS Raymond
Conseiller Municipal, délégué aux travailleurs immigrés et au foyer des travailleurs migrants.

M. GRANIER Ernest
Conseiller Municipal, délégué au Service des Eaux, aux noms des rues, à l'éclairage public, à la voirie, à l'assainissement.

M. GUERRE Jean
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux Bâtiments Communaux.

M. JOUFFROY Paul
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux Affaires Culturelles.

M. LARBIU Yves
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux espaces verts, au cadre de vie et aux énergies nouvelles.

M. LEVY André
Conseiller Municipal, délégué aux abattoirs, au Conservatoire

de musique, aux jumelages, à la thanatologie et aux affaires culturelles en l'absence de l'adjoint.

M. LOISON Hugues
Conseiller Municipal, délégué au sport de compétition amateur et aux relations avec le centre médico-sportif dans la Maison des Ligues.

Mme MATTIA Nadia
Conseiller Municipal, déléguée aux problèmes de la prostitution et à l'accueil du public à la Mairie.

M. MAZZIOTTA Georges
Conseiller Municipal.

M. MONTERO Guy
Conseiller Municipal.

M. NAQUET Yves
Conseiller Municipal, délégué à la gestion du restaurant municipal, du magasin général et au Comité des Fêtes.

M. OBERTI Jean
Conseiller Municipal, délégué aux restaurants scolaires et aux questions de sécurité dans la Mairie A.

Mlle PELE Colette
Conseiller Municipal, déléguée à l'animation culturelle dans les écoles.

M. PERALDI Pierre
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué aux sports (professionnel, municipal, office des sports, attribution de salles et de terrains, répartition des subventions).

Mlle PERIDIER Yvette
Conseiller Municipal, déléguée aux relations avec la Justice, affaires juridiques et contentieuses.

M. REBOAH Maurice
Conseiller Municipal, délégué au service automobile et aux assurances.

M. RIGAL Gérard
Conseiller Municipal, délégué au sport à l'école.

M. ROSEAU Gilbert
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué au Service de l'Etat

Civil. Délégué pour les législations et certifications diverses, aux Pompes Funèbres, cimetières et thanatologie.

Délégation de signature pour les ordres de mission concernant le service des Pompes Funèbres.

Mme SUTRA Roseline
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, déléguée aux problèmes relatifs à la santé et au Bureau Municipal d'Hygiène.

M. VELAY Yvon
Adjoint au Maire, Officier d'Etat Civil, délégué à l'étude des problèmes concernant les transports, la circulation et le nettoyage.

M. VEZINHET André
Conseiller Municipal, délégué au Service Incendie, à la Maison pour Tous de la Paillade, au Parc Henri de Lunaret et aux constructions scolaires.

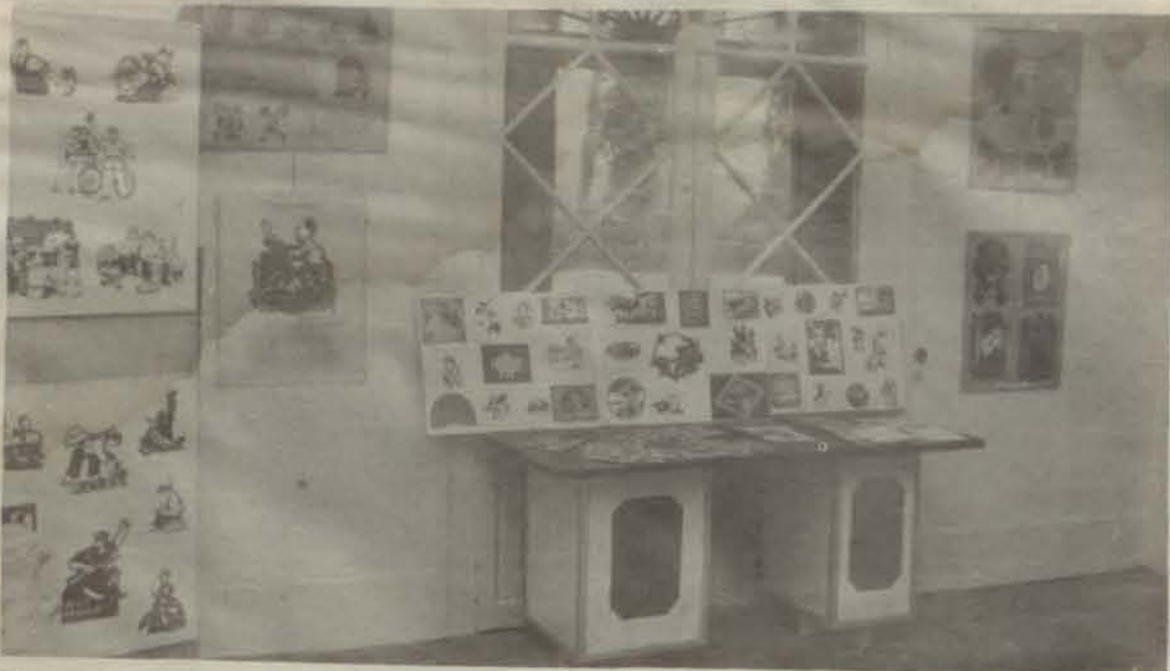
M. VIGNAU Jean-Pierre
Adjoint au Maire, Conseiller Général, Officier d'Etat Civil, délégué au logement social.

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE
CGH & SERVICES
Vente-Réparation Installation de Pompes Location de Pompes Immergées
FLYGT-SERVICE
Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 92.45.93
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

CARRIÈRES DE LA MADELEINE S.R.
CHANTIER N. N. 118
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
Tél. BUREAU 92.39.27
CHANTIER 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

ETANCHÉITE - ISOLATION
MIDI-ASPHALTE
DALLAGE - VOIRIE
S.A. au Capital de 100 000 F.
Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00
Agence à Béziers : Z.I. du CAPISCOL
RUE ANDRE BLONDEL, 34500 BEZIERS
Tél : 62-27-80

Association des amitiés Franco-Chinoises.



Une vue de l'exposition de papiers découpés à la Guirlande. Elle devait être présentée ensuite à la Maison pour tous de la Paillade.

Il y a 30 ans la Chine était le triplot du monde. Pillé par les colons européens, écrasé par l'empire féodal, le peuple chinois était décapité par les famines et les maladies. En Octobre 1949, pour l'avènement de la République Populaire, MAO Tse Tung déclara « Désormais le Peuple chinois est debout ». En 30 ans, épidémies, famines et analfabétisme ont été vaincus.

C'est dans la lutte pour l'indépendance et contre l'alliement à une puissance que le peuple chinois a construit son pays. Il en résulte une voie originale, qui se différencie de la voie capitaliste de l'Ouest, comme de la voie de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est.

Urbaniser la ville et ruraliser

la campagne, compter sur ses propres forces, sont les grands principes qui ont orienté la construction du pays. C'est sur cette base que la Chine s'engage maintenant dans la modernisation et le dialogue avec le monde où le nouveau pari sera : assimiler originellement l'apport de l'étranger.

Pour découvrir des aspects passionnants de cette culture chinoise, l'Association des Amitiés Franco-Chinoise propose aux Montpellierains une *exposition originale et inédite de papiers découpés chinois*. Cette exposition rassemble près de 350 figures de papiers découpés de 1949 à 1979. Le découpage de papier est un art très populaire qui date du

VI^e siècle, utilisé lors des fêtes pour décorer lanternes, porcelaines, carreaux de fenêtres. Sont représentés des thèmes très variés : scènes de la vie quotidienne, scènes mythologiques, paysages... dans les papiers d'une grande variété : monochromes peints à la main, feuilles d'étoffe, d'or ou d'argent. Art raffiné et populaire lié aux festivités du Nouvel An lunaire.

Activités des A.F.C.

Ses adhérents sont des amis de la Chine, pas forcément en accord avec tous les aspects de sa politique, qui se regroupent pour découvrir et mieux comprendre la culture de ce pays : art, médecine, techniques agricoles... et qui veulent favoriser les échanges entre les peuples Français et Chinois et créer une amitié réciproque.

Cette année elle vous propose :

- Une exposition de papiers découpés du 12 au 17 Novembre à la « Maison pour tous » de la Paillade.
- du 19 au 24 Novembre à la « Maison d'animation » du Quartier Figuierolle, Parc de la Guirlande.
- du 27 Novembre au 2 Décembre à la salle Frédéric Bazille, place de la Comédie.
- Une conférence de Jean CARDONNEL au Pavillon populaire le 27 Novembre à 20 h 30 « La Chine du mythe à la réalité ».
- Un voyage régional de 3 semaines en Chine au cours de l'été 1980.
- Des cours de chinois dès cet automne au centre International des Jeunes, les mardis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30. Inscriptions librairie la Crystalide. Tél. : 66.02.91.

Un monde à découvrir

Cela va devenir une mode galopante : qui n'est pas allé en Chine ? qui n'a pas encore bénéficié de ce safari dernier cri où croquer (en artiste) un morceau du vieux dragon - qui paraît-il, s'éveille ?

Montpellier, qui prépare un nouveau jumelage dans cette direction connaît-elle, mieux que d'autres cités du pays, ce brassage d'idées à travers les échanges professionnels ? C'est probable, et, disons-le, souhaitable : ignorer le quart de la planète, avec son poids évolutif, serait refuser tout bonnement de remettre sa montre à l'heure. Sonder l'atmosphère afin de prévoir le temps n'est en rien chercher un modèle pour climatiser sa propre ambiance, cela dit pour prévenir les esprits plutôt casaniers (voire "reboussiers").

Aller en Chine, aujourd'hui, c'est presque un pèlerinage à plusieurs sources (chacun reconnaîtra les siennes), c'est se trouver subitement à la fois privilégié (doutillement fait) parmi des myriades de bicyclettes, analphabète (parmi des millions de lettrés) et perplexe (en face de la question : - mais que devient la célèbre pensée ?).

Notre voyage, en juillet 1979, s'inscrivait dans le cadre d'une mission d'études agronomiques, limitée à la riziculture, façon d'appréhender l'agriculture chinoise par son côté vital (viscéral faudrait-il dire).

D'autres agronomes ont participé et participeront à de telles démarches bilatérales : d'autres spécialistes (médecine, industrie...) ont précédé et suivront le mouvement. Le flot de visiteurs, apparemment, sature aujourd'hui la capacité d'accueil du pays.

De toute manière, on se doute qu'une pareille démarche revient à échantillonner l'activité chinoise, dont la variété nous a frappé, de Shenyang (en Mandchourie) à Canton (à la latitude de Tamanrasset) en passant par

Pékin et Shanghaï : environ deux mille kilomètres de campagnes « brodées » le long des côtes. Avec les rizières d'altitude, la Chine des montagnes et des grandes steppes nous a, entre autres, échappé ; mais ne sommes-nous pas passés à côté de l'essentiel, tout en voyageant, sérieusement guidé, au cœur des plaines surpeuplées ?

Pourtant de prometteuses relations professionnelles sont désormais établies : nos partenaires ont été d'une courtoisie légendaire, ouverts, directs, attentifs, et leur penchant pour une jovialité renouée nous a, beaucoup plu. L'interprète ? excellent. Seule critique à formuler : ce fut trop court (18 jours) : on reste en effet sur une faim grandissante d'en savoir davantage, à plusieurs points de vue, dont l'inévitable aspect culturel sous de multiples formes !

Et l'on peut se demander : la Chine (celle qu'on a si souvent dite éternelle) va-t-elle perdre son âme (celle qui imbebe jusqu'à tant d'esprits éloignés) à se laisser à la séduction mécaniste, ou va-t-elle gagner une âme nouvelle - dont on devine qu'elle ne sera pas originale ? A notre humble avis : avoir bénéficié d'un bain de foule dans ces régions à natalité débridée (15 millions de nouveaux "convivés" chaque année) nous a plongé dans des réflexions dont il surnage une idée de généticien-évolutionniste : l'humus des civilisations mortelles (conf. Paul VALÉRY) est-il appelé à nourrir de sa « haute gresse » un hybride vigoureux ?... celui que l'ère des transports rapides et des jumelages heureux aura fait naître entre des mondes d'apparence apposés, mais où persistent des germes de bon sens, de bon goût et de bonne volonté.

R. MARIE
Ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier
Centre de recherches I.N.R.A.

GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve
34034 MONTPELLIER
Tél. (67) 75 40 73 — Telex. 480219

L'Institut Agronomique Méditerranéen

L'Institut Agronomique Méditerranéen (Institut de Développement Rural) de MONTPELLIER, est l'un des trois établissements du CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ETUDES AGRONOMIQUES MEDITERRANEENNES (C.I.H.E.A.M.), organisme créé en 1962 sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'O.C.D.E., par un accord passé entre sept pays (Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Turquie, Yougoslavie). Ses activités visent en particulier à intégrer le développement agro-alimentaire, agricole et rural des pays industrialisés ou en voie de développement dans l'ensemble de l'économie, et à dégager les perspectives qui en résultent.

Objectifs de l'Institut

- A. Dispenser un enseignement original destiné à former et à perfectionner cadres et animateurs du Développement Rural des pays méditerranéens.
 - B. Promouvoir des recherches et des études en vue d'adapter de façon permanente l'enseignement aux processus de développement socio-économique et d'approfondir, dans un but opérationnel, les connaissances dans ce domaine.
 - C. Contribuer à la coopération internationale par son enseignement ses recherches et études, les missions de ses enseignants et les activités de ses anciens élèves.
 - D. Constituer un centre de documentation spécialisé dans les problèmes de développement des pays méditerranéens.
- Méthodes d'enseignement et programmes répondant à ces objectifs :
- L'enseignement est donné en français par un corps professionnel international. L'I.A.M.M. admettant à des stagiaires d'origine, d'âge, de motivations et de niveaux différents, est amené à fonctionner à la fois comme Institut Post-Universitaire et comme Centre de Formation Permanente.
- L'enseignement y est conçu de manière souple, et revêt, sous certains aspects, un caractère expérimental. La base du système pédagogique est le Plan Individuel de Travail qui définit les objectifs des stagiaires à l'Institut.

Les formations

- L'I.A.M.M. organise deux types fondamentaux de formation :
- 1. LES FORMATIONS POST-UNIVERSITAIRES** : elles sont elles-mêmes de trois catégories :
 - a) Des formations courtes ou spécialisées : d'une durée de 2 à 5 mois (Janvier à Mai), correspondant à un recyclage et sanctionnées par un certificat de spécialisation.
 - b) La formation annuelle : d'une durée de 9 mois (Octobre à Juin) représentant un cycle complet d'enseignement et sanctionnées par le Diplôme de Spécialisation Post-Universitaire (DSPU).
- c) La formation longue : d'une durée de 2 ans correspondant à une formation annuelle et une année de recherche, et sanctionnée par le Diplôme des Hautes Etudes du C.I.H.E.A.M. (Master degree).

2. LES FORMATIONS A LA DEMANDE : l'I.A.M.M. peut organiser des formations spécifiques à la demande d'une organisation internationale, d'un pays, d'une institution pédagogique, d'un organisme professionnel, etc. Dans ce cas, les objectifs et le contenu du projet sont déterminés en accord avec le pays ou l'organisme demandeur et l'I.A.M.M. agit comme prestataire de services.

De nombreux projets de ce type ont déjà réalisés et l'I.A.M.M. a acquis une bonne expérience dans ce domaine.

Structure de l'enseignement

L'enseignement est construit à partir d'une structure pédagogique originale, composée d'un Tronc Commun et d'Unités de Valeur composées elles-mêmes de Modules et regroupées en Filières.

LE TRONC COMMUN (T.C.)

D'Octobre à Décembre. Il s'agit d'une Unité d'Enseignement portant sur l'Analyse et les processus de développement, obligatoire pour tous les stagiaires de la formation annuelle ou longue.

LES UNITES DE VALEUR (U.V.)

De Janvier à Mai. Ce sont des unités pédagogiques, d'une durée de 8 semaines, visant à l'acquisition de compétences professionnelles dans les domaines du Développement Agro-Alimentaire, Agricole, Rural et de la Formation Intégrée.

En Janvier, fonctionnant au choix deux enseignements destinés à fournir les prérequis nécessaires pour les U.V. suivantes :

Les Modules

Ce sont les unités de base de l'enseignement. D'une durée de 4 semaines (3 semaines dans le cas du Tronc Commun), ils constituent des « unités homogènes d'enseignement » définies en fonction d'objectifs pédagogiques.

A chaque module est affecté un nombre de crédits correspondant au nombre de semaines - un crédit théorique correspond, en effet, à l'I.A.M.M., à une semaine complète de cours et de direction d'études. Le module est l'unité la plus petite d'attribution de crédits.

Les Filières

Une U.V. de la première série (Janvier-Mars) et une U.V. de la deuxième série (Avril-Juin) forment une filière. Certaines filières sont dites homogènes parce qu'elles correspondent à un domaine professionnel bien défini. Les stagiaires doivent en général choisir de préférence des filières homogènes.

Conditions d'admission

A. La priorité est donnée aux candidats en provenance des pays membres, puis à ceux des autres pays méditerranéens, et enfin à tous les autres pays.

B. Les candidats doivent être de niveau post-universitaire et posséder une bonne connaissance de la langue française.

Recherche et fourniture de données

La vocation méditerranéenne a conduit l'I.A.M.M. à réaliser un certain nombre de recherches sur la problématique méditerranéenne pour répondre aux besoins pédagogiques et à des demandes de la Communauté Economique Européenne. Pour ce faire, l'Institut dispose d'une Banque de Données Socio-Economiques des Pays Méditerranéens (MEDISTAT), s'inspirant du « Modèle Mondial Régionalisé et Hiérarchisé » du Club de Rome, avec une adaptation pour l'analyse de l'Euro-Méditerranée.

Les domaines couverts sont : Macro-Economie ; Comptabilité Nationale ; Echanges Internationaux ; Systèmes Agro-Alimentaires.

La Banque de Données MEDISTAT a pour objet de mettre à la disposition des Spécialistes (chercheurs, enseignants, responsables d'entreprises ou d'administrations) un certain nombre de données statistiques dans le domaine socio-économique sur l'Euro-Méditerranée, ainsi qu'un ensemble de programmes permettant le traitement de ces données en vue de l'analyse.

L'utilisateur peut extraire de la banque les sous-ensembles de données qu'il souhaite, et composer des tableaux sur demande ; il pourra par la suite commander un certain nombre de traitements (calcul de moyennes, sous-totaux, pourcentages, ajustements, calculs statistiques, etc.).

Un nouveau directeur

Monsieur Jean MOLINIER, Chef du Service Agricole du Commissariat du Plan, a quitté la rue de Martignac pour prendre la direction de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

(Agé de cinquante-six ans, Docteur ès Sciences Economiques, Monsieur Molinier, après une participation active à la Résistance, a été successivement Chercheur au C.N.R.S. et Chargé de mission au Service des Etudes Economiques et Financières du Ministère des Finances, où, membre de l'équipe Gruson-Nora, il a établi la Comptabilité Nationale pour l'Agriculture.

Chef du Service Agricole du Plan depuis 1965, il a joué un rôle important dans la planification de l'agriculture, des industries agro-alimentaires et de l'espace rural. Il a été, dans le même temps, un artisan actif de la politique agricole commune).

Esplanade : exposition de machines agricoles



Des machines agricoles datant de la seconde moitié du siècle dernier, ont stationné quelques jours sur la Place de la Comédie. Le SEDIMA (Syndicat des Entreprises d'Expédition du Matériel Agricole) a présenté aux Montpellierains une fraction de sa collection. Au cours du discours d'inauguration de l'exposition, devant de nombreuses personnalités, mardi 13 novembre, M. Frèche a exprimé le désir de voir Montpellier choisie pour l'implantation du Musée National du Machinisme Agricole. Il pourrait en effet s'établir au domaine de Grammont où se trouvent déjà la pépinière municipale et une « mare écologique ». Il est vrai que le machinisme viti-vinicole intéresse tout particulièrement notre région.



Subvention pour les chevaliers de la gaule

Depuis 1904, date de la création de l'association montpelliéraine de pêche et pisciculture des CHEVALIERS DE LA GAULE, aucune municipalité ne s'était souciée des actions de ses dirigeants.

Pourtant depuis quelques décades, l'essentiel du budget de l'association est destiné à compenser l'appauvrissement des cours d'eau, appauvrissement dû, l'on s'en doute, à la pollution notamment. C'est ainsi que chaque année, les CHEVALIERS DE LA GAULE déversent dans le LEZ, LA MOSSON et - depuis peu - LE LAC des GARRIGUES, des poissons de toutes sortes, soit sous la forme d'alevins, surtout lorsqu'il s'agit de carnassiers (sandres, brochets, black-bass).

Notons enfin qu'avec l'aide de la fédération de pêche de l'Hérault, l'A.P.P. procède depuis quelques années à des déversements de truites arc-en-ciel de 18 à 22 cm. Pour permettre la pêche de ce poisson à ceux dont l'âge ou les conditions modestes ne permettant pas d'aller rechercher dans les cours d'eau de première catégorie distant de plusieurs dizaines de kilomètres.

La subvention de 2500 francs laquelle aurait droit chaque année les Chevaliers montpelliérains est donc, l'on s'en doute, la bienvenue. C'est pourquoi, les membres du Conseil d'administration de l'A.P.P. ont adressé au Maire et aux conseillers municipaux une chaleureuse lettre de remerciements. Dont acte.

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

307

SCREG MEDITERRANEE

Tous travaux routiers
Terrassements
Assainissements

Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30
Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11

Le Val aux Vignes

prêts conventionnés

A CLAPIERS, AUX PORTES DE LA VILLE RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE des maisons de 4 et 5 pièces dans la verdure

bureau de vente sur place, chemin de viviers à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30; samedi, dimanche de 14h à 19h30; fermé le mercredi.

F. J. Four G. J. J.

DU 5 AU 14 DECEMBRE
Les canadiens à Montpellier

C'est donc le 5 décembre que s'ouvriront les journées d'amitié franco-canadienne en présence de Son Excellence Gérard Pelletier, Ambassadeur du Canada en France. Se déroulant jusqu'au 14 décembre, ces manifestations offriront un programme des plus variés. Jugez-en plutôt.

HALL DE L'HOTEL DE VILLE

Expositions « Le Peuple du Cèdre » (art et artisanat indien), introduction au Canada, le Canada, pays bilingue et multiculturel, Vidéo 3 ; projections de films touristiques tous les après-midi.

CENTRE CULTUREL DU LANGUEDOC

Exposition « Reflets du Cinéma d'animation » avec projections de films d'animation les 6, 8 et 10 décembre ; le 5 et le 11 décembre (à 15 h et 21 h) présentation des « Jeux de la XXI^e Olympiade » film officiel des Jeux Olympiques de 1976 qui se sont tenus à Montréal ; les 7 et 8 décembre (à 21 heures) présentation de la pièce

« Québécois à Vendre » ; enfin le 12 décembre, Florent Veilleux présentera à 15 heures son spectacle audio-visuel pour enfants avant de donner son tour de chant à l'intention des adultes, à 21 heures.

SALLE PETRARQUE

Exposition de 16 tapisseries contemporaines, réalisées par les plus grands noms canadiens.

THEATRE MUNICIPAL

Dans le hall du théâtre sera présentée la collection « Photo Canada » tandis que dans le hall de la Salle Molière sera exposée une série d'affiches sur les ballets canadiens. D'autre part, le 6 décembre à 21 heures, salle Molière, le claveciniste de renommée internationale Kenneth Gilbert donnera un récital tandis que le 11 décembre, à 21 heures également, le baryton Bruno Laplante, qui a triomphé cet été au festival d'Aix-en-Provence, donnera un récital, accompagné par le pianiste Christian Debrusse.

CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

Dans le hall de la Salle de Cinéma, sera présentée une exposition consacrée à l'Office National du Film du Canada.

Du 10 au 14 décembre, tous les soirs (sauf le 12) sera présenté un long métrage canadien.

Enfin un certain nombre de manifestations se tiendront durant ces journées canadiennes : soirée de cinéma canadien à l'Université Paul Valéry le 13 décembre, dans le cadre du 40^e anniversaire de l'Office National du Film du Canada, conférence sur l'agriculture avec la collaboration de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique et la Chambre d'Agriculture, également le 13 décembre une conférence sur la cardiologie à la Faculté de Médecine ; une conférence sur les relations commerciales France-Canada sous les auspices de la Chambre de Commerce et d'Industrie le 10 décembre ; enfin, une causerie de Monsieur André Potvin, Consul Général, sur le Canada d'aujourd'hui devant le Club Rotary, le 10 décembre.

Enfin pour qu'il demeure un souvenir durable de cette présence canadienne, le Consul Général offrira un important lot de livres à la Bibliothèque Municipale ainsi qu'à l'Université.

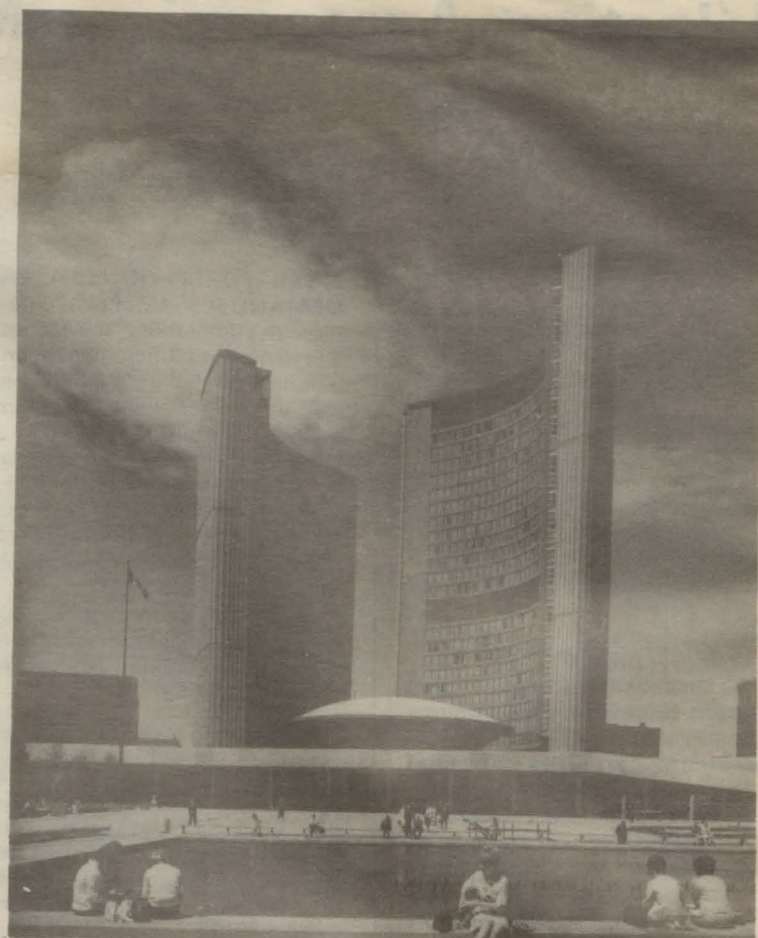
Voilà un programme qui vous permettra de découvrir la réalité canadienne.

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60

159



L'Hôtel de Ville de Toronto.

Société astronomique de l'Hérault : créer, observer, sonder l'espace.

Nombreux sont en France les amateurs d'astronomie. Dans plusieurs régions, ils se sont regroupés en associations. Ce n'était pas encore le cas dans notre département.

Les amateurs héraultais à la recherche l'un de l'autre, se sont retrouvés au cours de réunions d'informations et ont constaté qu'ils se trouvaient suffisamment nombreux pour créer une association. C'est ce qu'ils ont fait. Ainsi, vient de naître la « Société Astronomique de l'Hérault » à laquelle plusieurs dizaines de personnes ont apporté leur concours enthousiaste.

Elle veut à la fois initier les néophytes et perfectionner les amateurs.

Elle s'est fixée un programme qui est déjà en voie de réalisation. Elle a trouvé un site d'observation, avant de s'attaquer plus tard à la réalisation d'un observatoire. Elle installe en ce moment un laboratoire d'optique pour que les sociétaires puissent réaliser eux mêmes leurs pièces d'optique et en particulier leurs miroirs de télescope.

C'est une activité intéressante pour tous et en particulier pour les jeunes qui peuvent trouver là de quoi satisfaire leur goût du travail manuel, en fabriquant eux mêmes leur propre instru-

ment. Ce qui procure le double plaisir de créer et ensuite d'observer et sonder l'espace jusqu'à des millions d'années-lumière.

La majorité des astronomes amateurs, en mettant la première fois l'œil à l'oculaire, sont émerveillés. Ils contemplent d'abord puis veulent en savoir plus. Et là commence la recherche. D'où l'astrophotographie, la spectroscopie, la cosmologie, la radioastronomie, toute disciplines que la Société Astronomique de l'Hérault veut embrasser.

L'astronomie amateur est ainsi à la portée de tous, ceux qui veulent seulement contempler et ceux qui veulent en savoir plus.

La Société Astronomique de l'Hérault est placée sous la présidence d'honneur d'un bureau qui est ainsi formé : président, Jean Vianès ; vice-présidents, André Sautière et Bernard Lambey ; secrétaire Eric Gagnereau, secrétaire-adjoint Mme Maravigna ; trésorier, Pierre Vauriot, trésorier-adjoint Claude Maravigna ; conseiller technique, Jean Guillard.

Des commissions ont été formées. La plus importante est celle de l'observation. Elle est dirigée par Pierre Vauriot, professeur de mathématiques au Lycée Joffre de Montpellier où il préside aux destinées du club d'astronomie amateur de cet établissement. Eric Gagnereau dirige la construction d'optique, la documentation a été confiée à Gilles Duvert et l'astrophotographie à Alrian Lesnik.

Pour renseignements et adhésions s'adresser à Bernard Lambey librairie l'Astrolabe (ex-librairie du Musée), 29, rue de l'Aiguillerie à Montpellier.

CASIP
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et Composants
Structures
2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

TRIBUNE LIBRE

Contre l'ouverture des magasins les dimanches et jours fériés

Les Organisations syndicales CGT CFDT du Commerce et Service ont été reçues par le représentant du Préfet de Région le Jeudi 18 Octobre.

Cette délégation était composée de plusieurs représentants des grandes surfaces des magasins de Montpellier et de la région (Mammouth, Montlaur, Monoprix, Super M, les Galeries Lafayette, Parunis, Géant Casino).

Représentaient plus particulièrement les collectifs : - pour la CGT : Georges Février - pour la CFDT : Pierre Chappaz
Le soutien de la Municipalité de Montpellier était concrétisé par la présence de M. Patrick GENESTE, Adjoint au Maire, Délégué au Commerce.

La motion suivante qui rassemblait plus de 1200 signatures de cadres, agents de maîtrises et employés a été remise.

« Les salariés cadres et employés du Commerce Montpelliérain, signataires de la présente motion, s'opposent catégoriquement au projet de loi en vue de modifier les conditions de

travail de leurs professions, notamment en ce qui concerne les menaces d'ouvertures des magasins les dimanches et jours fériés. Ils vous demandent de bien vouloir transmettre notre détermination intangible à nous opposer à cette loi qui porterait gravement atteinte à notre vie familiale en particulier et à la qualité de la vie en général ».

Les collectifs ont signifié au représentant du Préfet le but de leur démarche pacifique mais déterminée.

Se sont élevés contre les ouvertures, déjà effectives, de certains magasins de la région montpelliéraine, lesquels sont sanctionnés par des amendes dérisoires par rapport aux bénéfices accomplis.

Ont demandé que des sanctions plus fermes soient prises pour obliger la fermeture effective de ces magasins.

Ont signifié qu'en tout état de cause, les collectifs comptaient prendre des mesures à cet égard dans le futur s'il n'y était pas mis bon ordre.

Ont proposé que par certaines mesures, notamment les

35 heures de travail hebdomadaire pour tous, les acheteurs pourraient effectuer plus favorablement leurs achats sans avoir recours à des nocturnes ou des ouvertures de magasins prolongées.

Ont fait apparaître l'accord évident entre les syndicats CGT, CFDT, CFTC d'une part, et les représentants du commerce en général ainsi que le clergé français d'autre part.

Monsieur GENESTE rappellera la position du Conseil Municipal de Montpellier, qui, continuellement sollicitée pour favoriser l'ouverture de certains magasins, le dimanche, avait toujours répondu défavorablement à ces demandes.

Les collectifs souhaitent que leur démarche soient entendue. Il y va de la qualité de la vie des personnes concernées, déjà suffisamment préservées par des conditions de travail ou seul le profit compte de plus en plus au détriment de la santé, de la vie familiale, en un mot de la liberté.

Pour la CGT, Pour la CFDT
Georges Février Pierre Chappaz

Terre des Hommes poursuit son action en Angola

Depuis plusieurs années Terre des Hommes mène une importante action humanitaire en Angola. Récemment elle a

recolté des fonds dans notre région (50 millions de centimes) qui permettront de moderniser des établissements sanitaires de Luanda, la capitale.

Le 6 octobre dernier les responsables locaux de l'association

ont reçu la visite de MM. Salvatora, chargé d'affaires de la république populaire d'Angola à Bruxelles et Ramos secrétaire d'ambassade à Paris. Ce fut l'occasion d'un intéressant échange sur tous les problèmes concernant les actions de terre des Hommes dans ce pays.

Une délégation du conseil municipal participait à la réception qui a eu lieu dans la salle gothique de la place Pétrarque.



Une vue de la réception.

Le nouveau répertoire des rues de Montpellier est paru

Le nouveau répertoire des rues de Montpellier vient de paraître. Toutes les personnes qui désirent

se le procurer doivent s'adresser aux hôtesses de la mairie de Montpellier, au Polygone.

montez dans notre voiture ...

oubliez la vôtre



Vous trouverez plus vite un BUS qu'une place de Parking

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN



685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
Tél. (67) 92.91.91

146

meubles ATLAS
MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

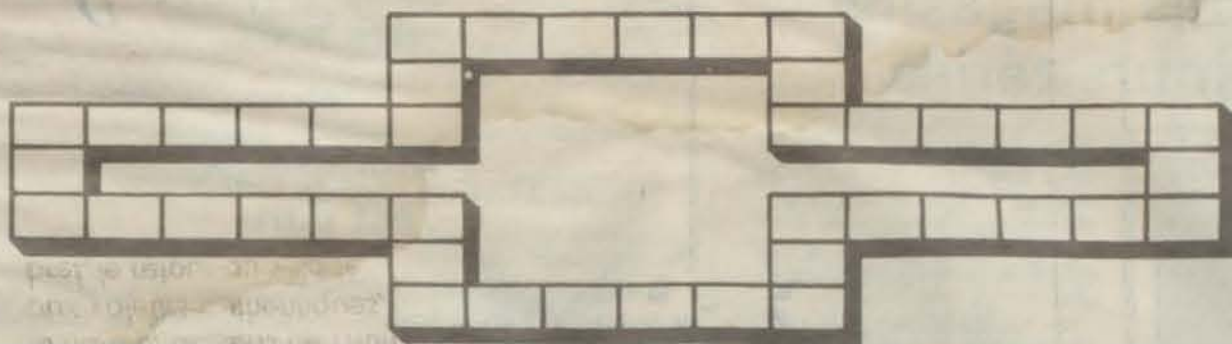
La tradition du Beau Meuble

SALON REGENCE recouvert de velours de Gènes 87 % fibrane, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE fixe 3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis.
LIVING DE STYLE REGENCE EN 260X220X55cm en bois massif et panneaux contreplaqués teintés merisier, entièrement aménagé avec abattant BAR, VITRINE, NICHES et divers portes de RANGEMENT. Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dos et siège recouvert de tissu 100 % coton.

Route de Sète
34110 FRONTIGNAN

Centre Commercial
Géant Casino
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria



1. Disposer dans la grille les 12 mots suivants :
ART FER MER NON SUD TEL FISCAL RECOIN
RESEDA SAMPAN TANDEM TRUAND.

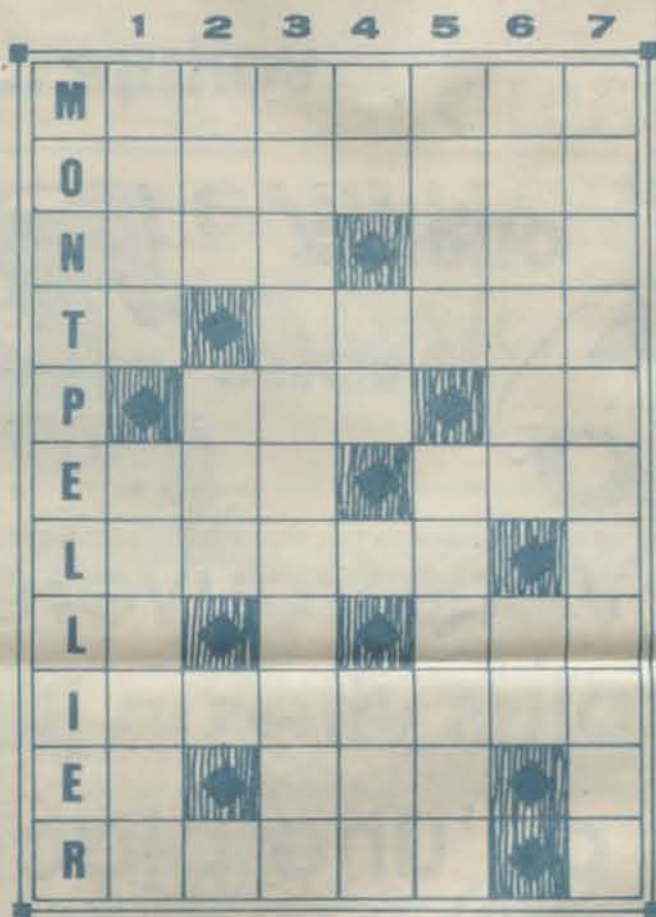
2. MOTS CROISES

Horizontalement

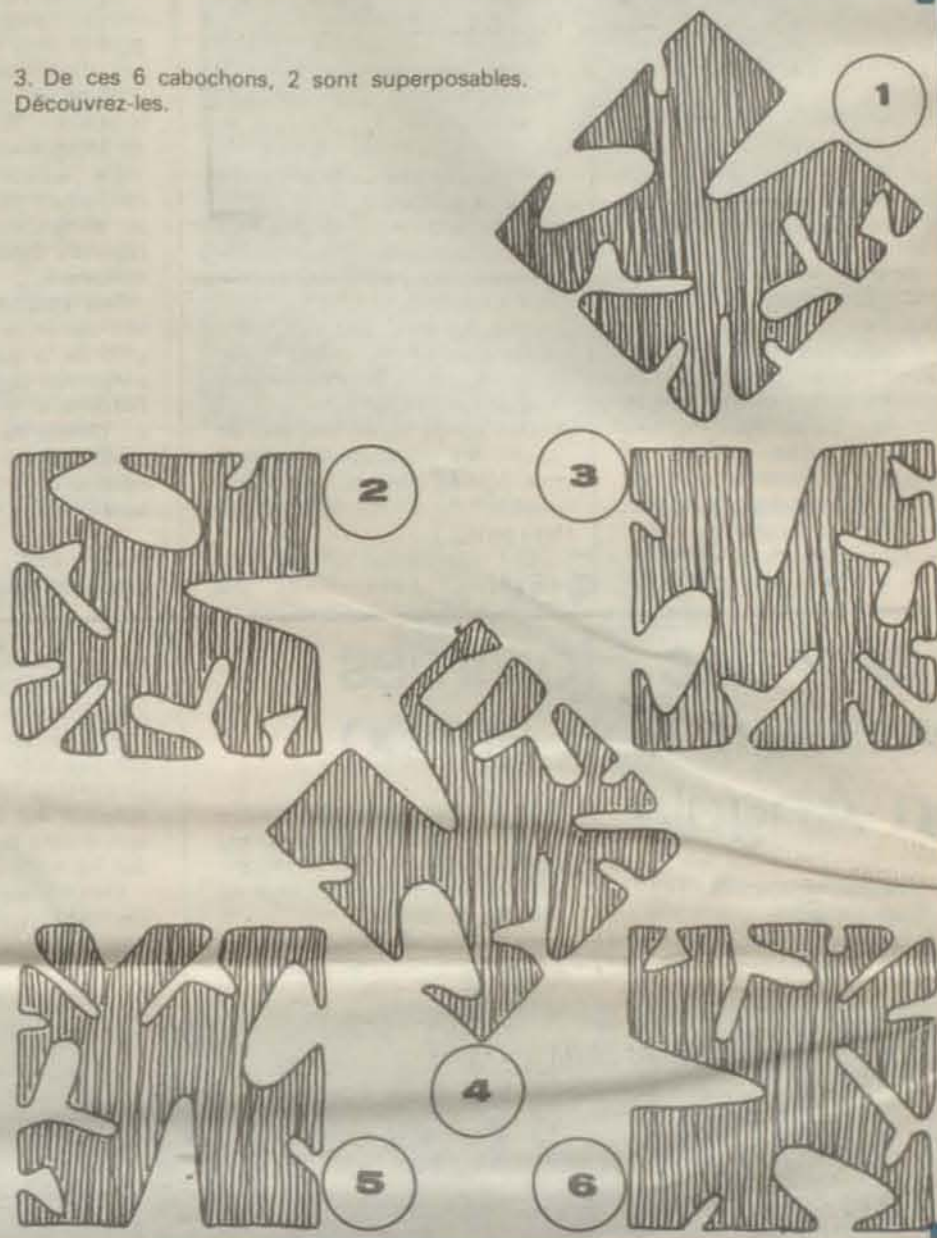
M. Insalubres. O. Dirigée. N. Contester. Désert de dunes. T. La tienne. Rejeter. P. Alcool anglais. Le tien. E. Etalage. Plaine désertique. L. Frivole. L. Mesure chinoise. Celui-là. I. Illimité. E. Conjonction. Propre. R. Revenus annuels.

Verticalement

1. Air de musique. Nuance. 2. Dépôt épais. Drôlerie. 3. D'une manière servile. 3. Année. A toujours besoin d'un plus petit que soi. Petit génie. 5. De même. Aperçus. 6. Mollusques gastéropodes. Dans. 7. Action de mettre des gents à part.



3. De ces 6 cabochons, 2 sont superposables. Découvrez-les.



Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



Levitt France

42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier : Domaine de Fontcaude
Juvignac - 34100 Montpellier
Tél. 40.10.60

PIMPRENELLE

COIFFURE DAMES

BIJOUX FANTAISIE

Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et
Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier
Tél. : 58.54.00

314

...Vous avez des soucis financiers ?

Vous désirez des conseils désintéressés ?

Vous recherchez une solution à vos projets immobiliers ?

"PENSEZ A LA CAISSE D'ÉPARGNE

& DE PRÉVOYANCE

PROCHE DE CHEZ VOUS !"

ELLE VOUS OFFRIRA DES SOLUTIONS...

...ET PEUT-ÊTRE LES MEILLEURES !



288